

UNIVERSITE DU MANITOBA

L'IDENTITE DISTINCTE

DES

ECOLES CATHOLIQUES

PAR

YVETTE BEUTEL

**MEMOIRE SOUMIS A LA
FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES
EN REALISATION PARTIELLE DES EXIGENCES
DU DIPLOME
MAITRISE EN EDUCATION**

COLLEGE UNIVERSITAIRE DE ST-BONIFACE

septembre, 1997



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-23221-2

**THE UNIVERSITY OF MANITOBA
FACULTY OF GRADUATE STUDIES

COPYRIGHT PERMISSION PAGE**

L'IDENTITE DISTINCTÉ DES ÉCOLES CATHOLIQUES

BY

YVETTE BEUTEL

**A Thesis/Practicum submitted to the Faculty of Graduate Studies of The University
of Manitoba in partial fulfillment of the requirements of the degree
of
MASTER OF EDUCATION**

Yvette Beutel

1997 (c)

Permission has been granted to the Library of The University of Manitoba to lend or sell copies of this thesis/practicum, to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film, and to Dissertations Abstracts International to publish an abstract of this thesis/practicum.

The author reserves other publication rights, and neither this thesis/practicum nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's written permission.

Résumé

Ce mémoire décrit une recherche qualitative sur l'identité distincte des écoles catholiques. Ancrée sur les rubriques de l'enquête naturaliste de Guba et Lincoln (1982) ainsi que sur les principes de l'évaluation illuminée (illuminative evaluation) de Parlett et Hamilton (1976), cette étude de cas cherche à décerner les raisons pour lesquelles des parents non-catholiques inscriraient leurs enfants dans une école catholique.

Quinze familles où les deux parents sont non-catholiques et dont les enfants sont présentement inscrits à une école catholique se retrouvent à une réunion pour discuter de deux questions: 1) Vous avez l'option d'inscrire votre (vos) enfant(s) à l'école publique. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'inscrire vos enfants à l'école catholique? 2) A votre avis, qu'est-ce que seule l'école catholique peut offrir à votre enfant ? La deuxième partie de la recherche entame une évaluation de la part de ces mêmes parents des facteurs ressortis de la question un. Une fois les répliques à la question un catégorisées, les fréquences notées et les facteurs identifiés, les parents évaluent l'importance de chaque facteur en lui accordant une valeur de un (plus important) à quatorze (moins important).

Parmi les quatorze facteurs identifiés influençant ces parents non-catholiques à inscrire leurs enfants à une école catholique, les cinq suivants s'avèrent les plus importants: l'insatisfaction avec le système public, l'ambiance religieuse de l'école catholique, la fraternité, la proximité à l'école catholique, et les cours de religion. Les cinq facteurs les plus importants notés après la deuxième étape sont: le maintien de pratiques traditionnelles telles que la prière, l'intuition, la discipline, le programme d'études, et la proximité à

l'école catholique. Parmi les quatorze bienfaits de l'école catholique soulevés lors de la discussion des avantages que l'école catholique est en mesure d'offrir se trouvent les facteurs suivants: une continuité de convictions, des enseignants engagés, et des attentes exigeantes.

Le mémoire conclut en trouvant concordance entre les observations des parents et les qualités idéales des écoles catholiques identifiées dans les écrits.

Remerciements

Je tiens à remercier les individus suivants de leur appui constant, de leur encouragement continu et de leurs conseils judicieux. Sans eux, ce mémoire ne se serait jamais réalisé:

D'abord, Richard Benoit, Directeur des programmes de deuxième cycle du Collège universitaire de St-Boniface, directeur du comité du mémoire, et Raymond Théberge, Directeur du Centre de Recherche du Collège universitaire de St-Boniface, membre à long terme de mon comité, de leurs avis théoriques et de leurs suggestions pratiques, mais surtout de leur patience infinie et de leur appréciation des contraintes de temps qu'imposèrent toujours mes rôles multiples--enseignante, mère, épouse, bénévole; et Gilles Beaudry, professeur agrégé du Collège universitaire de St-Boniface, membre du comité du mémoire, de son analyse perspicace.

Le directeur général de la commission scolaire qui s'engagea à participer au projet que délimite ce mémoire, ainsi que le directeur de la cathéchèse de cette même commission scolaire, et le directeur-général régional chargé de surveiller mon projet, de m'avoir fait confiance, et de m'avoir livrer des noms de parents non-catholiques.

Les parents non-catholiques qui, sans me connaître du tout, acceptèrent de participer à ce projet, de leur honnêteté, de leur candeur, de leur sincérité au cours du partage d'idées. La grande récompense personnelle de ce projet fut l'occasion de rencontrer ces individus remarquables si voués à l'éducation de leurs enfants.

Mon époux, Elmer, qui me conduisit à l'autobus à toutes heures de la nuit pour faire les trajets à Winnipeg, et qui s'occupa de la famille à certains moments propices pour me libérer pour le travail de mémoire, de son appui

intarissable et de sa conviction constante de la valeur d'une maîtrise en français.

Mes enfants, Daniel, Dominique et Julian, qui ne se souviennent guère d'un temps dans leur vie où Maman ne prenait pas de cours ni travaillait sur son mémoire, ni s'inquiétait de ce mémoire, de leurs sacrifices personnels et de leur encouragement inlassable.

Ma tante, Thérèse Guay, qui suggéra en premier le collège comme université francophone pour les études de maîtrise, de m'avoir hébergée depuis 1985 pendant des cours d'été ou des réunions de consultation au collège. Sans vous, ma tante, cette maîtrise aurait été impossible.

Mes parents, Hervé et Evéline Boutin, qui s'occupèrent souvent des enfants pendant mes absences, de leur aide indispensable.

A vous tous, mes plus sincères remerciements.

Table des matières

	page
1. Chapitre 1 Raison d'être et méthodologie	
1.1 Introduction	1
1.2 Le problème	6
1.3 Le pourquoi	7
1.4 Définition de termes	10
1.5 Méthodologie	11
1.5.1 Population	11
1.5.2 Le plan de la recherche	11
1.5.3 L'analyse des données	15
2. Chapitre 2 La recension des écrits	
2.1 Les recherches canadiennes	17
2.2 Les recherches américaines	24
2.2.1 Les recherches américaines 1960-1969	24
2.2.2 Les recherches américaines 1970-1979	25
2.2.3 Les recherches américaines 1980-1989	26
2.2.4 Les recherches américaines 1990-	29
3. Chapitre 3 L'enquête	
3.1 Survol	39
3.2 Les parents	40
3.2 Les lettres	40
3.4 La réunion	42
4. Chapitre 4 L'analyse de la discussion	
4.1 Introduction	44
4.2 La question un	45
4.3 La question deux	52
4.4 Etape 2	57
5. Chapitre 5 Conclusion	63
6. Références	68

7. Annexes	page
i. Lettre de demande de permission	72
ii. Extraits de la lettre de permission de la commission scolaire	74
iii. Lettre d'appui du comité de mémoire	75
iv. Lettre d'introduction aux parents	76
v. Catégorisation des réponses à Question 1	78
vi. Lettre de catégorisation pour Etape 2	81

Les tableaux

	page
1. Tableau 1: Les questions aux parents	14
2. Tableau 2: Qualités idéales des écoles catholiques	16
3. Tableau 3: Raisons pour lesquelles les parents choisissent une éducation catholique (Bempechat, Drago-Severson et Dinndorf, 1994.)	37
4. Tableau 4: Population des écoles impliquées au projet	40
5. Tableau 5: La répartition de lettres selon les écoles	41
6. Tableau 6: Taux de participation	41
7. Tableau 7: Facteurs influençant parents non-catholiques à inscrire leurs enfants à une école catholique, en ordre de fréquence de répliques	46
8. Tableau 8: Bienfaits qu'une école catholique est en mesure d'offrir	53
9. Tableau 9: Facteurs influençant les parents non-catholiques à inscrire leurs enfants à une école catholique (Reprise de Tableau 7)	58
10. Tableau 10: L'échelonnement de facteurs par les participants	59
11. Tableau 11: Critères remportant une fréquence de répliques de six mentions parmi les premiers sept échelons, avec médianes	60

CHAPITRE 1

RAISON D'ETRE ET METHODOLOGIE

1.1 Introduction

Le système des écoles catholiques n'est qu'une des institutions en Saskatchewan et ailleurs qui éprouvent en ce moment une remise en question. Les coupures budgétaires que la crise économique nécessite mettent en doute l'existence même de ces écoles. Tandis qu'auparavant, elles se sentaient sécurées dans la protection des lois qui leur donnèrent naissance, les écoles catholiques se voient maintenant obligées de défendre leur rôle et de préciser les caractéristiques qui les distinguent des écoles publiques en face des médias qui s'intéressent de plus en plus à ces questions. Avant de tracer les événements et les articles qui se rapportent à cette prise de conscience de l'avenir des écoles catholiques, attardons-nous à rappeler les points saillants de l'évolution des écoles catholiques en Saskatchewan.

C'est l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 qui accorde aux gouvernements provinciaux le droit de l'éducation tout en spécifiant que les pouvoirs, les privilèges et les obligations des écoles catholiques soient identiques à ceux des écoles protestantes (Pacholko, 1984). Plus tard, l'Acte des Territoires du Nord-ouest de 1875 dicte que les écoles catholiques soient fondées à l'aide du trésor gouvernemental. Par la suite, la première ordonnance scolaire des Territoires du Nord-ouest en 1884 établit formellement un système d'éducation parallèle, catholique et protestant. En

1905, quand la Saskatchewan s'unit au Canada, ces droits scolaires tels que prescrits par l'ordonnance territoriale sont intégrés dans l'Acte de la Saskatchewan. C'est en effet la question des écoles catholiques qui aide à Walter Scott de gagner la première élection provinciale contre son adversaire, F. G. Haultain, premier ministre du Territoire, qui, lui, oppose les écoles catholiques (Pacholko, 1984). Depuis ce temps-là, les écoles catholiques ont surmonté plusieurs contraintes avant d'arriver à la crise mençante actuelle de la fin des années 90.

Le concept de l'éducation catholique revient souvent lors des réunions d'enseignants et de conseils paroissiaux, ou de congrès de commissaires d'écoles. Il se discute aussi beaucoup dans la presse au cours des dernières années. Le sujet est de telle importance que le 11 septembre, 1995, Radio Canada invite John Conway, commissaire des écoles publiques de Regina, et Jim Penna, professeur au collège St. Thomas More à Saskatoon, à débattre la question lors d'une plénière sur l'émission *Noon Edition*.

En effet, la préservation à tout prix des écoles catholiques est le message de trois discours donnés par Elinor Ford en mars 1994 à Saskatoon lors d'un congrès organisé sous l'égide des Chevaliers de Colomb et des commissaires des écoles catholiques. Ancienne professeure d'éducation et directrice d'écoles pour l'archdiocèse de New York, elle se dévoue maintenant entièrement à la cause des écoles catholiques. Au congrès, Ford implore les délégués de conserver ce bijou précieux qu'est l'éducation catholique (De Robertis, 1994). En mars 1996, ces mêmes organismes convoquent un deuxième congrès semblable à Saskatoon, *Affirming Hope 2*, qui cherche à maintenir chez la population catholique de la Saskatchewan, la prise de

conscience de la valeur de l'éducation catholique développée au congrès de 1994.

En mars 1993, le *Prairie Messenger*, journal catholique de la Saskatchewan, consacre ses deux pages du centre aux écoles catholiques. Le thème de l'exposé est l'orientation des écoles catholiques vers la transformation. Parmi les analystes, Denis Bergerman remarque que c'est l'enseignement des principes religieux dans toutes les matières qui caractérise avant tout les écoles catholiques (Bergerman, 1993). Dennis Dorgan, lui, dans un autre article de la même série, ajoute que la valeur de leur éducation catholique frappe les élèves souvent seulement après la fin de la douzième année quand ils se rendent compte que leurs questions furent toujours répondues dans le cadre de l'Évangile (Dorgan, 1993).

Un autre indice de l'importance de cette question se fait voir en juin 1993 quand le *Leader Post*, quotidien de Regina, publie une série d'articles à ce sujet. Dans son reportage, Kevin Blevins cite des parents catholiques de trois enfants inscrits dans les écoles catholiques qui ne sont plus convaincus de la valeur de maintenir deux systèmes d'éducation parallèles. Du même avis, un commissaire des écoles publiques, John Beke, maintient que la dimension religieuse de l'école catholique peut être accommodée en ajoutant au programme d'études de la province des cours d'études religieuses. Lynne Johnson, une autre commissaire des écoles publiques, croit elle aussi que la crise économique ne laisse pas aux administrateurs d'autres options que de repenser l'efficacité de deux systèmes scolaires. De leur côté, les commissaires catholiques, eux, affirment que le nombre d'élèves à éduquer sera le même, qu'un système scolaire soit en place ou deux (Blevins, 1993). L'exemple de la polyvalente de Swift Current, administrée conjointement par

les commissions publique et catholique, démontre une option viable développée au sein d'une communauté trop petite pour maintenir deux écoles secondaires (Blevins, 1993). Ce modèle peut, cependant, s'avérer très dangereux pour l'avenir des écoles catholiques parce que «the combined model assumes that there is no difference between education in separate public schools and education in public schools, except for specific religious instruction and liturgical exercises » (Lauwers, 1988, p.23).

En Saskatchewan, alors, les écoles catholiques se sentent assez menacées pour convoquer des congrès sur le thème de l'importance de ces écoles. Des émissions radiophoniques y sont consacrées, et les journaux religieux et séculiers considèrent que la question mérite une attention approfondie. Cette question n'est pas unique à la Saskatchewan, cependant; elle est d'actualité partout au Canada.

En septembre 1995, la population de Terre-Neuve accepte dans un référendum une proposition du gouvernement provincial qui amalgamerait les systèmes d'écoles catholiques et publiques (Cox, 1995) Quoique l'écart du vote soit très petit, cette décision donna néanmoins carte blanche au gouvernement de demander au Parlement canadien de modifier la loi incorporant l'entrée de Terre-Neuve au sein du Canada.

Les mêmes questions se posent en Ontario depuis que le gouvernement provincial de cette province décide en 1984 de subventionner les écoles secondaires catholiques. Kenneth Westhues (1985) pense que le système «séparé» est maintenant désuet. Il se demande pourquoi. A son avis, la différence entre les deux systèmes ressemble à la différence entre McDonald et Burger King ou entre Simpson, Eaton et la Baie. Quoiqu'il y a certainement des patrons dévoués de MacDonalld qui ne fréquenteraient jamais Burger King et

pour qui les différences entre les deux restaurants sont claires, en somme, ce sont les similarités entre les deux qui s'avèrent les plus frappantes (Westhues, 1985).

Westhues explique cette homogénéité qu'il note entre les deux systèmes d'éducation en délimitant trois tendances culturelles canadiennes qui rendent anachroniques ces systèmes parallèles. La première est la sécularisation graduelle de la société. La religion n'est simplement pas aussi importante pour beaucoup de gens aujourd'hui qu'elle ne l'était auparavant. Deuxièmement, Westhues précise, la population semble vouloir se diviser maintenant selon les critères de langue et non plus selon la religion. Un troisième facteur qui pourrait expliquer la redondance des écoles catholiques est qu'au Canada les résultats des tests de valeurs morales ainsi que de rendement académique démontrent peu de différence entre les élèves des écoles catholiques et ceux des écoles publiques. Westhues se demande alors si ce n'est pas nécessaire de repenser le concept même des écoles catholiques subventionnées par le gouvernement (Westhues, 1985).

Dans le cadre de crises budgétaires, de remise en question des institutions dites essentielles de la société et du débat public qui s'ensuit, les écoles catholiques sont maintenant obligées de démontrer clairement leur identité distincte. Leur survie en dépend. Les symboles religieux et les cours de religion ne suffisent plus à convaincre un public douteux des qualités spéciales de ces écoles. Martin Royackers fait ce point dans son article «Catholic Schools Must Be Alternative Schools»:

A separate educational system cannot be justified on the grounds of simply doing the same humanizing and socializing work that public schools try to do, as self-justifying as this task is. Rather, Catholic education must now be justified by appeal to specific ideals and values that confer some sort of distinctive identity on a Catholic school. It

seems that battles for the rights of separate schools are engaged without much serious thinking by Catholic educators about whether Catholic schools in theory and in fact justify the effort and resources they entail (Royackers, 1988, p. 23).

En somme, les écoles catholiques doivent maintenant justifier leur existence en précisant les qualités qui les distinguent des écoles publiques. Voilà le problème que pose ce mémoire.

1.2. Le problème

Il faut se demander alors si les écoles catholiques ont vraiment une identité distincte. Il faut se demander également si elles manifestent actuellement un caractère spécial, unique. Elles se fixent sans doute comme but un tel caractère idéal sur le plan philosophique. Elles proclament aussi ce but dans les énoncés de mission ou dans les objectifs des écoles même. Dans un climat politique et social d'incertitude, cependant, de simples énoncés ne suffisent plus.

Toute affirmation d'identité distincte doit se traduire en pratiques concrètes et perceptibles qui engendrent dans les écoles catholiques une personnalité et une atmosphère différentes de celles des écoles publiques. Seule une vraie personnalité unique, réelle, perçue de même à la fois par la clientèle de l'école et par la communauté qu'elle dessert pourrait compter comme identité distincte.

Ce mémoire vérifiera si, en effet, les écoles catholiques font preuve d'une identité distincte en sondant des familles non-catholiques dont les enfants sont inscrits aux écoles catholiques. Comme ces familles ne se sentent pas obligées de fréquenter les écoles catholiques, elles peuvent fournir une perspective importante sur les qualités de l'école catholique. En

indiquant les raisons pour lesquelles elles choisirent d'inscrire leurs enfants à l'école catholique, ces individus peuvent soulever certaines caractéristiques des écoles catholiques qui seraient révélatrices de ce que cette population perçoit comme les traits distinctifs des écoles catholiques. Ces traits distinctifs, à leur tour, éclaireraient le terme «identité distincte.»

1.3 Le pourquoi

Le temps est propice pour une recherche sur les traits distincts des écoles catholiques pour trois raisons principales: le danger d'anéantissement qui est à l'heure actuelle le spectre qui hante l'avenir des écoles catholiques; la concordance qui existe ou qui n'existe pas entre les perceptions des éducateurs de ces écoles de leur rôle unique et celles des consommateurs, des contribuables et du public en général; et, en un troisième temps, le manque de recherches canadiennes sur le sujet.

Premièrement, s'il ne peut pas convaincre ses détracteurs qu'il offre en effet un produit clairement différent de celui du système public, le système catholique risque de se faire assimiler. Les articles de journaux cités ci-dessus démontrent concrètement que même certains parents catholiques ne croient pas qu'une différence remarquable existe entre les deux systèmes scolaires. En plus, les écoles catholiques, obligées maintenant de justifier leur existence, s'attardent souvent à se proclamer différentes sans vraiment préciser d'une façon concrète où se trouve cette différence.

En un deuxième temps, cette étude permettra de voir si les caractéristiques des écoles catholiques telles que perçues par leur clientèle se réconcilient aux objectifs de l'éducation catholique soigneusement élaborés dans la littérature. Les religieux et les pédagogues savent ce qu'ils

veulent accomplir. Ils ont en tête une image claire et concrète des buts d'une école catholique. Cette image comprend quatre composantes essentielles.

L'école catholique doit d'abord posséder une atmosphère qui privilégie la dignité de la personne. Deuxièmement, le développement d'un bon concept de soi chez les élèves devrait aussi avoir une importance primordiale (Mark Link, dans Kelly, 1991). Troisièmement, l'école catholique doit faire preuve d'un programme d'études qui intègre les valeurs chrétiennes dans toutes les matières (Martin, 1988; Trafford, dans Higgins, 1991).

Mais l'aspect critique de cette vision--la quatrième composante, et selon plusieurs auteurs, le trait capital qui va assurer la survie de l'école catholique et sans lequel son avenir est incertaine-- est que l'école catholique doit présenter aux élèves une alternative à la culture consummatrice que la société vit présentement. Selon Ted Schmidt, ces écoles ont le choix de desservir soit l'Empire, soit le Royaume de Dieu (Higgins, 1991). McGowan reprend ce même thème en disant que seulement si ces écoles critiquent le mode de vie contemporaine et qu'elles articulent une vision du monde fondée sur l'Évangile, pourront-elles se proclamer unique et donc justifier leur existence grâce aux fonds publics (Higgins, 1991). Bauch (1986) croit elle aussi que le rôle des écoles catholiques est de «make visible an otherwise invisible group of people who share similar goals and preferences--the counter-cultural function» (p. 76). Royackers (1988) va encore plus loin en affirmant que la mission des écoles catholiques est de former des agents de changement social. William O'Malley (1991) exprime cette idée encore plus directement:

Catholic schools aren't there to make our young upwardly mobile. Nor to assure them of a wrinkle-free life. Nor to offer them security. They're there precisely to take all that away from them. They're there to lure them to give up security and come out onto the road. Any school that claims to embody the gospel of Jesus Christ must, by definition, try (most of the time in vain) to subvert all the siren songs our young ever heard from the Electronic Babysitter, and make them the apostles they were ordained to be at baptism (O'Malley, 1991, cité dans Francis, 1991, p. 4).

En effet, tous ces auteurs entrevoient la transformation de la société par le moyen de jeunes courageux, engagés, et remplis de l'esprit critique formés dans des écoles où le but ultime est l'éducation selon les principes du catholicisme.

Cette recherche vise d'abord à fournir aux adhérents des écoles catholiques des renseignements ponctuels au sujet de leurs écoles. Elle veut ensuite vérifier la divergence entre les objectifs énoncés des écoles et les perceptions générales qui révèlent si ceux-ci se réalisent en fait. En un troisième temps, elle peut combler une lacune importante de recherches canadiennes qui se rapportent aux traits distincts des écoles catholiques. Comme la recension des écrits le démontrera, la plupart des recherches qui pourraient élucider la question des traits singuliers des écoles catholiques sont américaines. Dans le cadre du débat sur la valeur de deux systèmes scolaires parallèles, une recherche canadienne sur le sujet paraît indispensable.

1.4. Définition de termes

Certains termes apparaîtront très souvent et doivent être précisés:

1. **«école catholique»** ou **«école séparée»** réfère aux écoles qui privilégient la foi catholique et qui se vouent à la transmission de ses valeurs et de sa doctrine. Celles-ci sont établies selon les prévisions de l'Education Act de la Saskatchewan, articles 20 et 21. Selon article 26, ces commissions scolaires ou ces districts ont les mêmes droits et pouvoirs que d'autres divisions scolaires:

"Upon the establishment of a separate school division under this Act, that division and the board of education thereof shall possess and exercise the same rights and powers and be subject to the same liabilities and method of government as is provided in this Act in respect of other school divisions."¹

Dans ce mémoire, les deux termes sont interchangeable, quoique dans d'autres contextes, le terme «école séparée» pourrait désigner une école qui privilégie la foi protestante.

2. **«école privée»** désigne une école dont les fonds proviennent entièrement ou en partie de cotisations annuelles que paient les élèves.
3. **«l'effet catholique»**: décrit l'ensemble des pratiques pédagogiques, gestionnaires et religieuses de l'école catholique auxquelles les chercheurs attribuent les résultats favorables constants relevés dans les études auprès des écoles catholiques.

¹Gouvernement de la Saskatchewan, (1978, amendé 1984) *Education Act*, article 26.1, p. 1545-16.1

1.5 Méthodologie

Ce mémoire propose d'identifier les traits distinctifs des écoles catholiques en sondant les parents d'élèves non-catholiques qui inscrivent leurs enfants aux écoles catholiques pour raisons autre qu'un programme de langue. C'est une étude qualitative. Ces parents répondent à deux questions ouvertes qui suscitent leurs opinions. Ils ne classifient pas de liste de variables préconçues. Leurs commentaires sont par la suite classifiés et les résultats analysés.

1.5.1 Population

Cette recherche implique 15 familles non-catholiques dont les enfants sont inscrits à l'école catholique. Le bureau central d'une commission scolaire catholique prépare une liste de familles non-catholiques avec qui communiquer comme participants possibles à ce projet.

1.5.2 Le plan de la recherche

Ce projet, qui cherche à préciser les traits singuliers des écoles catholiques en parlant à ceux qui y inscrivent leurs enfants sans se sentir obligés--c'est à dire, les parents non-catholiques qui pourraient, certains diraient peut-être devraient, envoyer leurs enfants aux écoles publiques--emprunte ses rubriques d'un modèle d'évaluation de programmes. Dans la mesure où elle suscite des opinions d'un groupe de consommateurs d'un programme particulier, dans ce cas, celui de l'éducation catholique, elle

détient certains éléments d'une évaluation. Il serait alors tout à fait convenable d'organiser la recherche en utilisant un modèle tiré de ce domaine--l'évaluation dite «illuminée» (illuminative, en anglais) de Parlett et Hamilton (1976).

L'approche illuminée (illuminative) appartient aux genres de méthodes dites naturalistes. Ces méthodes partagent certaines caractéristiques importantes. D'abord, elles sous-entendent le raisonnement inductif. Elles s'orientent plutôt vers la découverte que vers la preuve. Deuxièmement, elles utilisent une variété de données obtenues de différentes sources. En plus, elles ne préconisent pas de plan préétabli rigide. Elles emploient plutôt un schéma qui évolue au cours de l'évaluation. En dernier lieu, elles tiennent compte de multiples réalités et de diverses perspectives (Worthren et Sanders, 1987).

L'approche illuminée (illuminative) est en elle-même une méthode qualitative et globale qui ressort du désenchantement de certains chercheurs avec les paradigmes scientifiques classiques. Comme toute étude qualitative, elle trace ses origines aux «sciences de l'esprit» développées par l'historien et philosophe Dilthey (1883, cité dans Poisson, 1990). Selon ce dernier, le but de telles études est *verstehen*, c'est à dire, de comprendre. Worthren et Sanders (1987) reprennent cette même expression, la compréhension, en précisant la direction du modèle illuminé (illuminative):

Illuminative evaluation is primarily concerned with description and interpretation, not measurement and prediction. No attempt is made to manipulate or control variables, but rather to take the complex educational context, as it exists, and attempt to understand it (Worthren et Sanders, 1987, p. 132).

Dans ce contexte, le rôle du gestionnaire est donc de découvrir, de documenter, et de discuter l'objet de la recherche. Son point de départ

consiste des connaissances préalables. Il regroupe ces connaissances en cercles, une représentation graphique de la catégorisation du connu. Sa tâche est d'abord de recueillir les données multiples afin d'étendre ces cercles; c'est-à-dire, d'ajouter à l'ensemble du connu. Le gestionnaire doit par la suite lier ces cercles en examinant minutieusement l'information accumulée (Guba et Lincoln, 1982). Il est, en effet, le «premier instrument de recherche,» selon Poisson (1990, p. 16).

Parlett et Hamilton (1976) préconisent trois étapes à suivre au cours d'une recherche qui utilise l'approche illuminée (illuminative):

1. **l'observation:** la familiarisation avec le sujet de la recherche;
2. **la recherche de plus amples renseignements:** un approfondissement de certains aspects du sujet;
3. **l'explication:** l'analyse des informations obtenues au cours du projet.

La première phase, celle de l'observation, constitue la recension des écrits. Les études détaillées qui proviennent de quatre décennies de recherches dans deux pays peignent un tableau fidèle de l'identité distincte des écoles catholiques telle qu'elle est conçue par les divers groupes sondés au cours des années.

La deuxième étape de la recherche, celle de l'enquête, dépend pour sa fiabilité sur «thick description» (Guba & Lincoln, 1982, p. 119). La recherche doit fournir une description détaillée et littérale non seulement de l'objet de l'enquête, mais des circonstances qui l'affectent, des caractéristiques des gens et de la communauté impliqués. Elle doit, en effet, assurer l'obtention «des informations qui, sans nécessairement être

nombreuses, seront les plus susceptibles de révéler l'essentiel de la réalité scolaire en question» (Poisson, 1990, p. 17).

Dans le cadre des indices de Guba et Lincoln et de Poisson, la deuxième phase de l'étude est axée autour d'une réunion convoquée en mars, 1996, de quinze (15) parents non-catholiques dont les enfants fréquentent une école catholique. Représentant quinze familles dont les deux parents sont non-catholiques, ces parents sont invités à partager leurs réponses à deux questions.

Tableau 1
Les questions aux parents
1. Vous avez l'option d'envoyer votre (vos) enfant(s) à l'école publique. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'inscrire vos enfants à l'école catholique?
(You have the option of sending your children to a public school. What were the reasons which influenced you to send them to the Catholic school?)
2. A votre avis, qu'est-ce que seule l'école catholique peut offrir à votre enfant ?
(What in your opinion can only a Catholic school offer your child ?)

La réunion elle-même, d'une durée de deux heures maximum, suit les étapes suivantes:

1. accueil , remerciements, et description du but du projet;
2. présentation des participants;
3. réponses initiales des participants à tour de rôle aux questions posées;
4. commentaires et échange entre les participants;
5. clôture.

La réunion est enregistrée au complet sur bandes sonores.

Leurs noms obtenus de la commission scolaire catholique, ces individus sont invités par lettre à participer à cette réunion. Une explication du genre du projet ainsi que des lettres d'appui du directeur général de la commission scolaire catholique et du comité dirigeant le mémoire font partie de la trousse. Celle-ci présente aussi les questions afin que les participants aient le temps de réfléchir, de discuter, et de préparer leurs réponses.² Un appel téléphonique suit pour confirmer leur participation au projet et pour établir un premier contact personnel.

1.5.3. L'analyse des données

L'analyse des données comprend l'étape critique de la formation de catégories. Le chercheur regroupe les données obtenues lors de la cueillette et les classifie selon les similarités pour former des catégories. Dans une étude qualitative de type naturaliste, ces catégories doivent démontrer certains attributs. D'abord, elles doivent faire preuve de plausibilité interne, c'est à dire, elles doivent être logiques et cohérentes. En un deuxième temps, elles doivent manifester la plausibilité externe; elles doivent donner l'impression de décrire l'entité complète, et non seulement une partie. Il faut aussi qu'elles semblent expliquer toutes les données. Enfin, un autre chercheur compétent devrait être capable de reproduire les mêmes catégories (Guba & Lincoln, 1982).

Ces qualités propres aux catégories se voient refléter dans l'analyse des données de cette étude. D'abord, le procès-verbal de la réunion elle-

²Ces lettres se trouvent aux Annexes 1, 2, 3 et 4.

même est transcrit en entier. Les observations semblables sont ensuite regroupées en catégories. Une fois les données analysées, et les catégories rédigées, une liste des traits singuliers des écoles catholiques relevés au cours de la réunion est expédiée par la poste à chaque participant. Le chercheur demande aux participants cette fois d'estimer l'importance pour eux de chaque qualité.

Selon Parlett et Hamilton (1976), l'étape finale de la recherche cherche à expliquer des résultats. Une partie de cette explication intègre une analyse comparative des traits soulevés par les parents avec les qualités idéales des écoles catholiques recherchées par les enseignants et les religieux. Le Tableau 2 explique ces traits.

Tableau 2
Qualités idéales des écoles catholiques
1. une atmosphère qui privilégie la dignité de la personne;
2. une importance primordiale accordée au concept de soi de la personne;
3. un programme d'études intégrant les valeurs chrétiennes dans toutes les matières;
4. une alternative à la culture consummatrice de la société.

CHAPITRE 2

La recension des écrits

S'il n'existe pas une abondance d'écrits au sujet de l'identité des écoles catholiques, il y a néanmoins une littérature considérable qui dans son ensemble peint un tableau très intéressant et révélateur de la personnalité des écoles catholiques. Débutons avec les recherches canadiennes, moins nombreuses et plus générales que les études américaines qui, elles, sont regroupées selon la décennie de publication.

2.1 Les recherches canadiennes

La question de l'identité des écoles catholiques apparaît déjà en septembre 1970 dans l'œuvre préparé pour **les écoles catholiques de Regina** par Le Bureau des Recherches et de l'Information (Office of Research and Information). Cette étude découvre que les parents veulent que leurs enfants puissent trouver au sein d'une école catholique des réponses aux questions les plus troublantes de la vie, telles que: **Qui suis-je? Que signifie la vie humaine?**

Une crise d'inscriptions dans le système d'écoles catholiques de Saskatoon précipite en 1975 une recherche de **Mildred Kaufman**. Elle veut connaître les attitudes des parents envers les écoles catholiques. A cette fin, elle sonde trois groupes de parents:

1. les parents n'ayant jamais eu d'enfants inscrits à l'école catholique;
2. les parents qui avaient transféré leurs enfants de l'école catholique à l'école publique;

3. les parents d'enfants inscrits à l'école catholique.

Quelques résultats intéressants en ressortent. Les parents du Groupe 2, c'est à dire, ceux qui avaient transféré leurs enfants de l'école catholique à l'école publique, veulent des écoles plus «catholiques.» Dans ce même groupe, 82 pourcent des parents sont satisfaits de l'atmosphère de l'école, tandis que 73 pourcent de parents du Groupe 3, parents d'enfants inscrits à l'école catholique, s'avèrent satisfaits de cette atmosphère.

La commission scolaire séparée de Saskatoon est aussi l'objet d'une deuxième étude. Dans cette étude, les américains Kamin et Erickson (1981) restent émerveillés de l'existence dans cette ville de deux systèmes scolaires fondés par le gouvernement. Après vingt-quatre interviews personnelles, ils concluent que certaine évidence anecdotique peut permettre les observations suivantes au sujet des écoles catholiques:

- 1. elles sont moins bureaucratiques;**
- 2. elles sont plus prêtes à aider les élèves en difficulté;**
- 3. elles offrent des services personnels, tels que la surveillance pendant l'heure du dîner, les portes ouvertes une heure avant le début des classes et un système de transport étendu.**

En 1982, Peters et Ingram entreprennent une étude de quarante-et-unes écoles catholiques dans vingt-six commissions scolaires de l'Alberta qui avaient reçu la subvention, le «Small School Assistance Grant,» pendant les premiers six mois de 1980. Leur but est de connaître le taux de satisfaction de la clientèle de ces écoles. En somme, tous les groupes sondés semblent être satisfaits de la programmation, sauf dans les domaines du counseling et de la variété de cours offerts. Ils perçoivent positivement l'atmosphère de l'école, mais ils recommandent d'impliquer davantage les parents dans les prises de décision à l'égard des écoles.

Bauch (1986) cite une recherche d'Erickson comparant les écoles catholiques et les écoles publiques en Colombie-Britannique. Puisque cette étude débute en 1977, l'année durant laquelle le gouvernement de la Colombie-Britannique décide de subventionner les écoles privées, Erickson est capable d'analyser les écoles catholiques avant la venue des octrois, au cours de la transition, ainsi que dans la nouvelle ère des subventions. Il découvre un changement surprenant au sujet du climat social des écoles catholiques, c'est-à-dire, de l'engagement des parents et des élèves, de l'esprit communautaire, et du sens de réussite et de distinction.

D'abord, avant l'infusion des subventions gouvernementales, Erickson trouve que, en ce qui a trait au climat social, les meilleures écoles publiques se montrent inférieures aux écoles catholiques les plus faibles.

Une deuxième étape de son étude a lieu peu après l'allocation de fonds publics aux écoles catholiques et le transfert d'élèves d'un système à l'autre. Par téléphone, il demande à 1 000 parents dans les deux systèmes d'expliquer leur choix d'école pour leurs enfants. Les résultats démontrent un avantage favorisant les écoles catholiques dans la plupart des catégories. En effet, les écoles catholiques

- aident aux élèves à discerner le bien du mal;**
- ont des enseignants dévoués;**
- encouragent le respect des élèves envers leurs parents;**
- maintiennent une atmosphère morale saine;**
- motivent les élèves de faire de leur mieux;**
- font preuve d'une discipline efficace.**

Les écoles catholiques maintiennent un avantage de 40 pourcent dans chacun de ces points.

Erickson (1982) entreprend ensuite la troisième étape de son étude auprès des mêmes écoles analysées au début de sa recherche, et ceci deux ans après la décision du gouvernement de subventionner du trésor provincial les écoles catholiques. Les écoles catholiques font preuve d'une diminution étonnante sur les facteurs suivants (points identifiés avant l'époque des subventions et encore deux ans plus tard):

- * l'attention accordée de la part de l'école aux suggestions des parents;
- * les descriptions des parents de l'engagement des enseignants des écoles catholiques;
- * la cohésion sociale et le désir de l'école d'impliquer les parents et par la suite de reconnaître leurs contributions;
- * la perception des parents de l'efficacité académique de l'école;
- * la décroissance de l'enthousiasme des élèves pour le travail d'école, de leur sens de justice, de leur affection pour les enseignants et de la notion que leurs écoles sont spéciales.

Bauch (1986) pense que ces résultats indiquent que l'aide financière publique peut être un élément destructif pour les écoles catholiques puisqu'elle affaiblit l'esprit d'engagement. Par contre, en devenant une école catholique publique, l'école catholique subventionnée attire probablement une clientèle moins homogène que celle qu'elle desservait comme école privée. La variété de niveaux socio-économiques des élèves, d'habiletés et d'aptitudes pour l'école, et de motivation pourrait expliquer le phénomène qu'Erickson observa.

Podlosky et Woloshyn (1988, cités dans Laplante, 1988) questionnent un échantillon représentatif de parents à St-Albert en Alberta au sujet de leurs impressions de l'identité des écoles catholiques. L'étude n'identifie pas la religion des parents. En général, les parents affirment l'identité unique des écoles catholiques. Un nombre significatif de ces

parents, cependant, demandés d'évaluer des indicateurs du climat et de la culture catholique dans la région de leur commission scolaire, s'avèrent incapable d'exprimer une opinion sur sept des indicateurs: le niveau d'engagement des curés dans les écoles locales, les principes de la foi catholique visibles dans les interactions enseignants-élèves, une ambiance scolaire qui met en valeur l'espérance et la joie chrétiennes, la politique de l'école axée sur l'Évangile, la prise de conscience des élèves de leur obligation de vivre les principes de l'Évangile, et la participation des écoles dans la vie communautaire.

Une étude qualitative de **Michaud** (1988) auprès de cinq familles dans chacune de seize écoles dans les commissions scolaires catholiques de Stormont, Dundas, et Glengarry révèle que la religion joue un rôle primordial pour les parents catholiques dans le choix de l'école. De sa part, l'américain **Dougherty** (1989) signale que l'importance qu'accorde la société canadienne aux droits religieux se manifeste dans l'existence d'écoles séparées subventionnées. L'effet social positif est pour lui évident, surtout quand il compare la société américaine qui, elle, ne privilégie pas les droits religieux en donnant des octrois aux écoles catholiques. Suffit d'analyser les statistiques canadiennes sur le divorce, l'abandon des enfants, le suicide et les crimes violents, dit-il, pour voir l'effet relatif de la programmation scolaire dans les deux pays.

Selon **Matthews** (1990), les subventions gouvernementales peuvent, au contraire, amener avec elles des aspects menaçants. En Ontario, la subvention gouvernementale des écoles catholiques secondaires emporte avec elle le danger de perdre l'identité catholique des écoles. En 1995, les commissions scolaires catholiques sont obligées

d'embaucher des professeurs non-catholiques qualifiés si ces individus promettent de respecter la philosophie de l'école catholique.

Brian Noonan (1991) décrit les résultats d'un projet de discernement dans les écoles catholiques de Saskatoon au cours de l'année 1989-90. Chaque école organise des réunions de parents où ces derniers sont divisés par la suite en petits groupes pour discuter des thèmes suggérés. Plusieurs réflexions en ressortent:

1. les écoles catholiques doivent démontrer une ouverture particulière envers les élèves;
2. les symboles de la tradition catholique doivent être évidents;
3. l'infusion de l'orientation religieuse dans toutes les matières est un atout pour les élèves;
4. le pluralisme (accepter les élèves non-catholiques dans les écoles séparées) peut promouvoir la tolérance et le respect tout en solidifiant les propres croyances des élèves, mais il peut y avoir danger de confondre les élèves ou même de diluer le contenu uniquement catholique.

James T. Mulligan (1990), lui, choisit de réfléchir informellement sur le thème de la mission évangélique des écoles catholiques. Il rassemble trente collègues et quarante élèves venant de cinq écoles afin de leur poser des questions saillantes. Les réponses sont révélatrices de l'état des écoles séparées à cette époque.

Les jeunes énumèrent plusieurs choses qu'ils s'attendent de trouver dans une école catholique mais pas dans une école publique:

1. un rapport chaleureux parmi les élèves et parmi les professeurs;
2. des cours de religion;
3. une atmosphère de communauté qui déborde les cadres de l'école;
4. des symboles religieux, l'Eucharistie, des liturgies, peut-être des uniformes;

5. des valeurs intégrées dans tous les cours;
6. une prise de conscience de la responsabilité sociale.

Selon ces mêmes jeunes, ces différences seraient encore plus prononcées si l'école catholique:

1. choisissait soigneusement les candidats admis aux écoles;
2. offrait une plus grande variété de liturgies et de cours de religion;
3. se débarrassait de professeurs médiocres;
4. intégrait la foi dans tous les domaines de l'école;
5. réconciliait les paroles et les actions.

La différence entre l'école catholique et l'école publique se communique présentement à la clientèle à travers:

1. l'atmosphère chaleureuse;
2. les activités telles que les liturgies, le mainstreaming, l'enseignement par pairs;
3. l'éducation chrétienne;
4. l'engagement et la dévotion des enseignants;
5. l'attention aux éléments spirituels de la personne.

En somme, la littérature canadienne sur le phénomène des écoles catholiques porte sur la qualité des écoles, les impressions générales des parents, les traits distincts des écoles, et certains dangers possibles qui pourraient menacer leur existence. Les études américaines, elles, abordent depuis longtemps la question du rendement académique des élèves des écoles catholiques.

2.2 Les recherches américaines

C'est une crise d'inscriptions dans les écoles catholiques au milieu des années soixante qui précipite une multitude de recherches sur les écoles catholiques, et en particulier sur la qualité de leurs programmes académiques (Buetow, 1970). En effet, presque toutes ces études renforcent la conclusion de Lennon (1948) qui trouve que le rendement académique de plus de 3 000 élèves des écoles catholiques élémentaires dépasse celui de leurs pairs des écoles publiques dans la plupart des sous-tests du Metropolitan Achievement Test (Convey, 1992). En plus, cet écart académique entre les deux groupes augmente aux niveaux avancés de l'élémentaire.

Depuis les recherches initiales des années soixante, les résultats de presque toutes les recherches utilisant une variété de tests normalisés favorisent les élèves des écoles catholiques (Convey, 1992). Les prochaines parties de ce document étudieront ces recherches selon la décennie de leur publication.

2.2.1 Les recherches américaines--1960--1969

Trois recherches principales sont complétées pendant cette période. Après avoir vérifié auprès d'un échantillon de deux groupes d'élèves en huitième année, **Bauernfeind et Blumenfeld (1963)** trouvent que le groupe catholique a un avantage d'entre une demie et un équivalent de niveau. Plus tard, **Neuwien (1966)**, utilisant le Stanford Achievement

Test, découvre que les écoles catholiques élémentaires dépassent les normes nationales.

Encore **Walsh en 1969** rapporte que les élèves catholiques de Boston en deuxième, quatrième et septième années dépassent la moyenne nationale dans presque tous les sous-tests du SRA Achievement Test.

2.2.2 Les recherches américaines 1970-1979

Vitullo et Martin (1977) sont parmi les premiers à noter le succès des écoles catholiques avec les élèves des centres-villes. Ils expliquent que ces écoles possèdent une meilleure organisation communautaire, qu'elles impliquent davantage les parents, qu'elles renforcent les valeurs familiales et qu'elles inspirent chez l'élève la fierté.

Pour sa part, **Morton (1979)** compare la performance d'élèves d'écoles catholiques et publiques en quatrième année dans le Iowa Test of Basic Skills avec leur rendement quatre ans plus tard en huitième année. Il découvre que les moyennes des élèves de quatrième année des écoles catholiques sont de deux à trois mois plus avancées que leurs pairs aux écoles publiques, et de quatre à onze mois en huitième année. En plus, les élèves des écoles catholiques maintiennent leur placement ou l'améliorent au cours des quatre ans, tandis que la performance de leurs pairs des écoles publiques affaiblit (Convey, 1992).

2.2.3. Les recherches américaines--1980-1989

Dans sa thèse de doctorat, **Charron (1980)** s'intéresse plutôt aux perceptions des parents à l'égard des écoles catholiques qu'au rendement académique. Elle demande aux parents de cinquante familles catholiques lors d'une entrevue personnelle quels sont à leur avis les traits distincts d'une école catholique. Pour eux, l'important c'est l'esprit religieux qui anime toute l'école. Priés d'indiquer les qualités qu'ils remarqueraient dans une école catholique, ils mentionnent celles-ci:

1. les cours de religion;
2. l'excellence académique;
3. l'esprit de communauté;
4. la prière;
5. l'attention individuelle;
6. l'ambiance chrétienne;
7. la participation dans les liturgies;
8. la discipline.

Seule la dimension religieuse est mentionnée plus fréquemment que l'excellence académique. Les parents soulignent qu'un enfant qui transfère du système catholique au système public est plus avancé que ses copains de classe dans la nouvelle école.

Une abondance de données puisées de l'étude du Ministère de l'Education, *High School and Beyond (1982)*, offre à plusieurs chercheurs oeuvrant dans les écoles catholiques l'occasion d'étudier celles-ci en profondeur. **Coleman, Hoffer et Kilgore (1982)**, les premiers à cueillir les données portant sur les écoles catholiques, attribuent la performance supérieure des élèves d'écoles catholiques à la discipline, aux attentes élevées des enseignants, et à un curriculum structuré. Sévèrement critiqué pour ne pas avoir contrôlé les différences socio-économiques, entre autres

déficiences méthodologiques, Coleman refait l'étude avec Hoffer en 1987 et comble les lacunes de la première recherche. Coleman et Hoffer obtiennent essentiellement les mêmes résultats la deuxième fois. En même temps, Greeley (1982), utilisant lui aussi *High School and Beyond*, trouve que les élèves dans les écoles catholiques font beaucoup plus de devoirs que leurs pairs dans les écoles publiques. Ils atteignent aussi un rendement académique plus élevé. Pour Greeley, les traits qui suscitent ces résultats impressionnants sont l'influence des communautés religieuses qui gèrent souvent les écoles catholiques, la qualité de l'instruction et une discipline forte. Les résultats de ces deux études de Coleman et de Greeley sont appuyés par Bryk, Holland, Lee et Carledo (1984) utilisant eux aussi les données de *High School and Beyond*.

Essayant d'expliquer le succès des écoles catholiques auprès des appauvris, Cibulka, O'Brien et Zewe (1982) précisent quatre indicateurs:

1. un leadership pédagogique puissant;
2. le concept du partage des tâches;
3. une ambiance scolaire sécurisée;
4. une mission clairement conçue et énoncée.

Pour Bleich (1984), ce qui distingue l'école catholique c'est sa mission: l'appel au service d'autrui et au partage, à la justice et à la paix. Quel contraste, maintient-il, aux buts énoncés dans le rapport du National Commission on Excellence in Education, *A Nation at Risk*: la sécurité nationale et une économie américaine prospère.

Dans une étude auprès de 1 169 écoles secondaires catholiques (80 pourcent de ces écoles dans le pays), Yeager, Benson, Guerra et Manno (1985) confirment eux aussi les traits d'excellence académique, de

développement de la foi, d'esprit communautaire, et de discipline efficace identifiés dans les écoles catholiques. Ils notent, cependant, un niveau exceptionnel de participation de parents, mais une main-d'œuvre professionnelle instable: 54 pourcent des enseignants ont moins de cinq ans d'expérience.

Travaillant avec plusieurs collègues à tour de rôle, **Valerie Lee** utilise les résultats d'une étude de base semblable à *High School and Beyond*. En maniant les statistiques provenant du National Assessment of Educational Progress (NAEP, 1985), elle affirme elle aussi le succès académique des élèves des écoles catholiques par rapport aux élèves des écoles publiques. Elle trouve, cependant, une corrélation intéressante: cet avantage académique, surtout en mathématiques et en science, est la plus prononcée chez les élèves dont les parents ont le moins d'éducation. De concert avec **Bryk (1989)**, en récupérant les données de *High School and Beyond* cette fois, **Lee (1989)** renforce le phénomène du succès des écoles catholiques auprès des élèves désavantagés, résultats obtenus auparavant. En effet, nul «effet catholique» (c'est à dire, l'ensemble des pratiques pédagogiques, gestionnaires et religieuses de l'école catholique auxquelles les chercheurs attribuent les résultats favorables constants relevés dans les études auprès des écoles catholiques) peut être discerné parmi les écoles plus affluentes; le rendement en mathématiques chez les écoles plus riches favorise les écoles publiques.

Bryk, et Thum (1989), concluent que le taux de décrochage dans les écoles catholiques est 35 pourcent moins élevé que celui des écoles publiques (cités dans **Convey, 1992**).

Chubb et Moe (1988, 1990) interprètent *High School and Beyond* dans le contexte de l'ambiance scolaire. Trois points saillants soulignent l'identité distincte des écoles catholiques:

1. les parents d'enfants à l'école catholique révèlent des attentes plus exigeantes;
2. les administrateurs jouissent de plus d'autonomie dans leur rôle;
3. les exigences académiques des écoles catholiques sont plus rigoureuses.

Tandis que *High School and Beyond* et le NAEP dominent les recherches des années quatre-vingt, une troisième étude nationale, le National Educational Longitudinal Study (NELS, 1988) fournit les statistiques pour beaucoup de chercheurs de la prochaine décennie.

2.2.4 Les recherches américaines des années 1990

NELS constitue la base des études de **Rock et Pollack** (1990) et de **Snyder** (1989). Encore une fois, la supériorité académique des élèves des écoles catholiques est confirmée. Par exemple, 44 pourcent des élèves catholiques sont capables d'atteindre le plus haut niveau des tests de lecture, celui des inférences, tandis que seulement 32 pourcent des élèves des écoles publiques atteignent ce niveau.

Guerra, Donahue et Benson (1990), eux, se réfèrent à un sondage intitulé *Monitoring the Future* pour analyser l'effet des écoles catholiques sur les valeurs, les croyances et les comportements de leurs élèves. Deux des effets les plus importants qui ressortent de leur article *The Heart of the Matter* sont le succès qu'éprouvent les écoles catholiques en ce qui a trait au développement chez leurs élèves de comportements positifs

sociaux et l'empêchement de comportements destructifs. L'étude suggère aussi que les élèves des écoles catholiques aiment moins leurs écoles que leurs pairs qui vont aux écoles publiques. Les auteurs citent la rigueur du programme académique, la discipline exigeante, et le grand nombre de devoirs donnés aux élèves dans les écoles catholiques comme explications possibles.

Dans leur enquête, **Francis et Egan (1990)** abordent l'aspect de la communauté de foi. L'école a le potentiel d'être une communauté de foi, selon les auteurs, puisque 77 pourcent des élèves proviennent de milieux qui partagent des valeurs communes. Ce potentiel peut être affaibli, cependant, si la population n'est pas homogène:

the evidence seems to suggest that by catering to pupils with three different backgrounds—practicing Catholic, non-practicing Catholic and non-Catholic, the Catholic school vitiates the claim to be a faith community (Francis et Egan, 1990, p.600).

Dans leurs études, **Robey (1991)** et **Marsh (1991)** reprennent le thème de la qualité de l'éducation catholique. Ayant sondé 45 772 élèves au secondaire inscrits aux écoles catholiques et 11 783 élèves catholiques inscrits à l'école publique mais suivant un programme de religion hors de l'école, Robey trouve que ces premiers, comparés aux derniers

1. perçoivent leurs professeurs comme attentifs (60 pourcent contre 30 pourcent);
2. ont un meilleur concept de soi (61 pourcent contre 29 pourcent);
3. pensent que leurs travaux scolaires sont stimulants (59 pourcent contre 29 pourcent).

Les écoles catholiques font alors une différence. Marsh attribue cette différence à la discipline de l'école et aux cours rigoureux que les élèves dans les écoles catholiques sont plus portés à choisir.

Chubb (1991), cité dans Guerra (1992), attribue le succès des écoles catholiques en partie à l'utilisation efficace des ressources disponibles. Il indique que le système public a 11 500 employés au bureau central pour desservir 180 écoles et 80 000 élèves tandis que les écoles catholiques n'en ont que 17 pour 100 écoles et 50 000 élèves. De plus, un sondage très récent de la part du National Catholic Education Association (1992) souligne que les écoles catholiques sont reconnues pour leur discipline, leur accent sur le développement de morales, leur ambiance sécuritaire et des nombres moins élevés dans les classes.

Ces mêmes thèmes réapparaissent dans les conclusions de Convey (1992) qui résume en détail les recherches au sujet des écoles catholiques depuis vingt-cinq ans dans le domaine de la culture scolaire aussi bien que dans le domaine académique.

Les trouvailles portant sur le domaine académique indiquent les tendances suivantes:

1. Les trois études nationales démontrent que les élèves des écoles catholiques obtiennent un meilleur rendement sur des tests normalisés.
2. Les écoles catholiques envoient un plus grand nombre d'élèves au collège, et ceux-ci sont plus portés à compléter leurs cours.
3. Les écoles catholiques connaissent plus de succès vis à vis le décrochage.
4. Dans les écoles catholiques, le rythme et l'intensité de l'instruction s'adaptent aux habiletés uniques des élèves, mais le contenu ne change pas.
5. Il se peut toujours, cependant, que les effets décrits soient dûs à d'autres facteurs. Le niveau socio-économique des élèves dans les écoles catholiques, par exemple, ainsi que le revenu familial et l'éducation des parents, sont en moyenne plus élevés que ceux des élèves dans les écoles publiques.

Au sujet de la culture scolaire, les indications suivantes se font voir:

1. L'environnement des écoles catholiques est plus positif que celui des écoles publiques.
2. Un esprit communautaire existe.
3. Il y a moins de problèmes de discipline.
4. La performance académique est privilégiée, et les standards sont rigoureux.
5. Les enseignants des écoles catholiques estiment que leurs élèves sont co-opératifs, motivés et intéressés à l'école.
6. L'élève fait plus de devoirs, est absent moins souvent, et est moins apte à manquer des cours.
7. Les professeurs des écoles catholiques démontrent un esprit plus collégial, de meilleurs rapports inter-personnels, et un sens d'habilitation plus élevé.

En somme, les statistiques peignent un tableau impressionnant du

succès des écoles catholiques américaines. Diane Ravitch met en perspective succinctement les accomplissements des écoles catholiques

dans un article pour la revue *Momentum* en 1992:

The Catholic schools have had several great advantages but the greatest were these two: they have had the service of the religious orders and salaried lay people who staffed them, and they have had a clear and unwavering educational philosophy. . . . Catholic schools succeed because of discipline, high expectations, parental involvement and the forging of a sense of community among caring adults and children (Ravitch, 1992, p. 40).

Les résultats de quarante ans de recherches réussissent à

transformer enfin l'image des écoles catholiques. Premièrement, ils

dissipent les notions de leur infériorité. Diane Ravitch indique que pendant

des années, les critiques

claimed that the Catholic school was an educational backwater that segregated Catholic children and that held them back from full participation in American life. We now know that nothing could be farther from the truth (Ravitch, 1992, p. 40).

Maintenant, par contre, les écoles catholiques servent de modèles pour d'autres institutions. Les chercheurs étudient ces écoles non pas pour

exonérer la qualité de la formation qu'elles offrent, mais pour discerner une formule qui expliquerait leur succès. Ils veulent, en somme, expliquer «l'effet catholique.» Les deux dernières enquêtes citées dans cette recension des écrits mettent à date l'état des écoles catholiques par l'entremise de deux différentes méthodologies.

La première, *How Good are Catholic Schools*, cherche à cerner les attitudes des parents, des professeurs et des élèves envers les écoles catholiques. D'Amico et Frericks (1994) commencent la publication de leurs résultats en mars 1994. Le sondage touche 13 603 individus: 6 874 élèves, 5 146 parents, et 1 583 professeurs en Californie, Iowa et Ohio. L'enquête auprès des élèves comprend trois parties. La première les oblige de choisir d'une liste de critères, ceux qui reflètent ce qu'ils aiment de leurs écoles. La deuxième leur demande de faire la même chose à l'égard de leurs enseignants. Dans la dernière partie, les élèves répondent à une question ouverte leur demandant d'indiquer ce qu'ils aiment le mieux de leurs écoles.

Les résultats de la première et de la dernière partie se rapportent étroitement au thème de l'identité distincte des écoles catholiques. Ceux-ci démontrent que ces élèves valorisent beaucoup les amitiés qu'ils développent au cours de leurs années scolaires (83 pourcent). Plus de 38 pourcent des élèves choisissent les professeurs comme l'aspect de l'école qu'ils aiment. Quand ils sont demandés de produire une liste de ce qu'ils apprécient le plus de leurs écoles, 49 pourcent des élèves inscrits aux écoles aux niveaux intermédiaires et secondaires (c'est-à-dire de la septième à la douzième année) citent l'atmosphère familiale et l'esprit de l'école comme facteurs critiques. Quand la population des deux autres types d'écoles sondées, c'est-à-dire, les écoles intermédiaires et les écoles secondaires,

s'ajoute aux résultats, la moyenne totale pour ce même facteur est 25 pourcent. Vingt pourcent des élèves sondés dans les trois types d'écoles mentionnent la compétence des professeurs, seize pourcent les programmes sportifs et les activités parascolaires, et quinze pourcent l'excellence du programme académique.

L'enquête sonde aussi les enseignants dans un questionnaire qui leur demande d'identifier d'une liste préétablie les cinq aspects les plus efficaces d'une école catholique. Leurs réponses sont:

1. l'intégration des valeurs religieuses dans le curriculum (66 pourcent);
2. l'excellence académique (57 pourcent);
3. le développement global de l'enfant (50 pourcent);
4. la coopération de parents (46 pourcent);
5. l'atmosphère chrétienne (45 pourcent).

Il y a certainement concordance entre ces résultats et ceux des études préalables. L'intégration des valeurs religieuses, l'excellence académique, la co-opération des parents et l'ambiance chrétienne sont déjà ressorties dans maints sondages. Et le numéro 1, l'intégration des valeurs dans tous les aspects du curriculum, est désigné presque toujours comme le but principal des écoles catholiques.

En un deuxième temps, les auteurs demandent aux professeurs de faire un genre d'auto-évaluation. Ces derniers doivent identifier la note sur cinq qu'ils donneraient à divers aspects de leurs écoles. La qualité académique reçoit 4,32; l'appui administratif: 4,10; l'ambiance religieuse: 4,00; et l'esprit de communauté chrétien: 4,00. Les auteurs interprètent ces résultats comme une indication de la satisfaction des professeurs avec la qualité de leurs écoles.

D'Amico et Frericks (1994) sondent les parents lors de la troisième étape de leur enquête compréhensive. En somme, 5 146 parents d'élèves de quarante-huit écoles élémentaires, trois écoles intermédiaires et douze écoles secondaires répondent au questionnaire. Donnés une liste de dix-neuf variables et demandés de cocher les raisons les plus importantes qui ont influencé leur choix d'une école catholique pour leurs enfants, 86 pourcent des parents choisissent l'enseignement de la moralité et des valeurs. Une atmosphère chrétienne est le choix de 75 pourcent, la discipline de 67,5 pourcent et l'excellence académique de 64 pourcent. Au contraire, seulement 6,2 pourcent accordent de l'importance à l'édifice lui-même, 7,35 pourcent aux programmes, 7,54 pourcent aux activités parascolaires, et 8,01 pourcent au programme sportif. Priés en un deuxième temps de signaler dans une question ouverte leurs attentes les plus importantes vis à vis l'éducation de leurs enfants, 51,9 pourcent des parents indiquent l'excellence académique, et 49,86 pourcent l'enseignement de valeurs et de morales.

Enfin, D'Amico et Frericks (1994) demandent aux parents d'évaluer la performance de l'école de leurs enfants selon quatorze critères. Utilisant une échelle d'évaluation de 1 (pauvre) à 5 (excellent), les parents donnent une note d'au moins 4 au personnel enseignant, à l'enseignement des valeurs et des morales, à l'administration, à la discipline, et à l'enseignement des mathématiques.

Bempechat, Drago-Severson et Dinndorf (1994) dans une étude qualitative qu'ils débutent en 1991 abordent aussi la question des raisons pour lesquelles les parents choisissent les écoles catholiques. D'un réseau possible de 385 familles catholiques qui participaient déjà dans une autre enquête sur la motivation des enfants, 93 parents (surtout les mères)

acceptent de répondre à un questionnaire comprenant trois questions ouvertes. Cependant, le taux de retour n'est que 24 pourcent. Les réponses sont regroupées et des catégories établies. Les résultats apparaissent dans le Tableau 3.

Tableau 3	
Raisons pour lesquelles les parents choisissent une éducation catholique (Bempechat, Drago-Severson et Dinndorf, 1994)	
Question 1: Why did you choose a Catholic school education for your child(ren)?	
1. la qualité de l'éducation	40 pourcent
2. les programmes religieux	16 pourcent
3. le développement moral	8,5 pourcent
4. le développement social	4,5 pourcent
5. la tradition familiale d'éducation catholique	3,5 pourcent
6. les considérations pratiques, telles que l'endroit	2,8 pourcent
7. le mécontentement avec les écoles publiques	2,4 pourcent

Aux cours de leurs réponses à cette question, les parents mettent l'accent sur l'excellence académique, la dévotion et l'appui des enseignants, des classes plus petites et mieux contrôlées, et la discipline. Les commentaires des parents portent aussi sur l'effort des écoles à développer l'estime de soi chez l'élève, de lui enseigner le respect d'autrui, le leadership et la responsabilité.

Tableau 3: Continuation	
Raisons pour lesquelles les parents choisissent une éducation catholique (Bempechat, Drago-Severson et Dinndorf, 1994)	
Question 2: What benefits do you feel Catholic schools offer over public schools/private, non-religious schools?	
1. la qualité de l'éducation	31,4 pourcent
2. la discipline et la structure	20 pourcent
3. la religion	20 pourcent
4. le développement moral	12 pourcent
5. le développement social	6 pourcent
6. l'orientation familiale des écoles	3 pourcent
7. les raisons pratiques, telles que l'endroit et le coût	2 pourcent
8. les raisons variées	2 pourcent
Question 3: Do you plan to enroll your child(ren) in a Catholic high school?	
Oui: 54.6 pourcent	
Raisons: la qualité de l'éducation	37,2 pourcent
l'enseignement de la religion	12 pourcent
la discipline et la structure de l'école	9,6 pourcent
Non: 18,4 pourcent	
Raisons: trop dispendieux	53,6 pourcent
qualité de l'éducation au secondaire selon la variété de cours offerts ainsi que de la richesse de programmes parascolaires	28,5 pourcent

Comme dans d'autres études citées préalablement, les parents sondés au cours de la recherche de Bempechat, Drago-Severson et Dinndorf (1994) indiquent que la qualité de l'éducation et la discipline sont les atouts des écoles catholiques.

L'importance de ces résultats perd peut-être son ampleur devant le fait que seulement 24 pourcent de 93 familles, ou 23 familles, participèrent au sondage. Cette étude s'avère néanmoins intéressante dans sa conception et sa méthodologie. C'est une étude qualitative qui utilise des questions ouvertes au lieu de donner aux parents une liste de variables préconçues. Les répliques sont ensuite classifiées et interprétées. Le lecteur apprend alors ce que les parents pensent véritablement. C'est cette approche générale qui inspire la recherche de ce mémoire dont le déroulement et l'analyse comprennent les prochains chapitres.

CHAPITRE 3

L'ENQUETE

3.1 Survol

Ce projet se veut une étude qualitative qui cherche à distinguer les raisons pour lesquelles des parents non-catholiques inscrivent leurs enfants dans une école catholique. Son orientation s'inspire du modèle de l'évaluation illuminée (illuminative) de Parlett et Hamilton (1977). C'est une étude de cas qui se fie aussi sur les principes de Guba et Lincoln (1982) au sujet de recherches naturalistes.

Quinze familles non-catholiques se rencontrent à une réunion où ils dévoilent les raisons pour lesquelles ils inscrivent leurs enfants à l'école catholique. Les raisons sont ensuite regroupées en catégories. La liste de catégories est expédiée par la poste aux participants leur demandant de les prioriser.

Une deuxième partie de la réunion elle-même s'attarde sur les bienfaits que seule l'école catholique peut offrir à ses clients. Les parents partagent leurs opinions sur cette question aussi.

Le grand défi du projet est de convoquer quinze parents disposés à discuter de leurs expériences personnelles devant des étrangers. Ces parents doivent aussi être disponibles le même soir et, en plus, ils doivent accepter l'enregistrement des délibérations. Le projet peut avancer, cependant, grâce à la coopération d'une commission scolaire et à la bonne volonté d'un groupe de parents.

3.2 Les parents

La première étape du projet même est donc de trouver une commission scolaire catholique prête à rendre disponible les noms de parents non-catholiques faisant partie de leur système scolaire. Ayant donné feu vert au projet en principe, la commission scolaire contactée expédie la liste des noms de parents quatre mois plus tard. Le sous-directeur chargé de surveiller le progrès du projet envoie des listes de parents non-catholiques de trois différentes écoles et une liste d'élèves non-catholiques d'une quatrième. La confidentialité recherchée de la part de la commission scolaire sera respectée; celle-ci demeure anonyme.

Le Tableau 4 présente la population non-catholique des écoles en question. La code E1 se traduit "école 1," ainsi de suite, pour les autres écoles mentionnées au cours de la réunion de parents.

Tableau 4	
Population des écoles impliquées au projet	
E1	54 familles
E2	19 familles
E3	23 familles

3.3 Les lettres

Trente familles reçoivent une première lettre expliquant le projet, indiquant les questions et sollicitant leur participation (cf. Annexe 4), dans le but

d'obtenir quinze familles prêtes à partager leurs opinions lors d'une réunion. Le Tableau 5 ci-dessous indique la répartition de lettres selon les écoles.

Tableau 5	
La répartition de lettres selon les écoles	
E1	18 lettres
E2	9 lettres
E3	3 lettres

Dix jours après l'envoi des lettres, chaque famille reçoit un appel téléphonique qui invite leur collaboration. Le taux de participation provenant de ce premier volet est illustré au Tableau 6 :

Tableau 6	
Taux de participation	
E1	8 familles
E2	2 familles
E3	1 famille

Vingt-et-une autres familles reçoivent maintenant une lettre afin d'obtenir la participation de quatre autres parents pour arriver aux quinze familles requises (cinquante et une familles sont contactées en tout). Encore une fois, un contact personnel par téléphone suit la lettre explicative. Quatre

autres familles consentent d'assister à la réunion. Incapables de participer à la réunion elle-même à cause de conflits d'horaire, deux autres familles, croyant fermement à l'importance du mémoire et voulant néanmoins faire articuler leurs points de vue, rédigent des lettres détaillées qui sont incorporées parmi les données. Seize familles, alors, s'avèrent prêtes à partager les raisons pour lesquelles elles inscrivent leurs enfants dans une école catholique, quatorze à la réunion et deux autres par écrit.

3.4 La réunion

La réunion a lieu le mercredi, 6 mars, 1996, de 19h à 20h30. Le 3 mars, chacune des quatorze familles déjà engagées à participer à la réunion du mercredi reçoit un appel téléphonique vérifiant son intention d'être présente. Toutes les familles contactées confirment que, oui, soit l'un ou l'autre ou les deux membres du couple assisteront.

La salle choisie pour la réunion est aménagée de façon à promouvoir la discussion et l'échange d'idées. Les tables sont placées de façon oblongue, les chaises entourant ces tables. Afin d'obtenir un procès verbal précis, la réunion est enregistrée à l'aide de deux magnétophones et deux micros, au cas où l'un ou l'autre des appareils cesserait de fonctionner.

Accueillis à la porte, les parents sont invités à prendre un café, à signer la fiche de présence et à écrire leurs prénoms sur une étiquette collante. Au début de la réunion, on note que deux familles qui avaient indiqué leur intention de participer lors de l'appel téléphonique ne sont pas présentes. Douze familles sont alors représentées à la réunion même: cinq couples, quatre pères et trois mères.

Après des mots de bienvenue, l'animatrice rappelle aux participants lors d'une courte introduction que cette réunion est enregistrée. Elle indique aussi les buts de la réunion ainsi que l'horaire. Chaque famille représentée aura la chance d'exprimer ses propres raisons pour lesquelles elle a inscrit ses enfants dans une école catholique, c'est à dire, de répondre à la question un:

Vous avez l'option d'envoyer votre (vos) enfant(s) à l'école publique. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'inscrire vos enfants à l'école catholique?

Le groupe aura ensuite l'occasion de présenter ses commentaires. On passera enfin à la question deux:

A votre avis, qu'est-ce que seule l'école catholique peut offrir à votre enfant?

Le couple qui doit quitter tôt entame la discussion.

C'est cette discussion que le prochain chapitre aborde en détail. A une courte revue de la méthode d'analyse s'enchaîne d'abord une étude détaillée des réponses à la question un, suivie de l'amorce des réponses à la question deux. L'explication de la deuxième étape du projet termine le chapitre.

CHAPITRE 4

L'ANALYSE DE LA DISCUSSION

4.1 Introduction

Cette partie du mémoire traite de la catégorisation des observations des parents à partir de la transcription du procès-verbal de la réunion. La méthodologie s'avère toujours très simple. Chaque différente raison énoncée par les parents pour expliquer l'inscription de leurs enfants dans une école catholique forme une nouvelle catégorie. Sous cette catégorie se trouvent tous les commentaires des parents qui y correspondent ainsi que le numéro désignant le parent ayant fait le commentaire.

Ce numéro fait partie du code qui désigne chaque participant à la réunion. Par exemple, (R1) signifie «répondant 1» là où un seul membre du couple assiste à la réunion. De même, (R2M) signifie «répondant 2, mari» là où les deux membres du couple sont présents et que le commentaire vient du mari. Le code (R2F), «répondant 2, femme,» désigne l'épouse.

Au cours des présentations dans la première partie de la réunion, l'identification des locuteurs se fait assez facilement. L'identité de la famille étant d'abord notée, le nom du locuteur est toujours évident. Lors de la discussion libre, cependant, la rapidité de l'échange ne permet pas toujours de tenir compte dans les notes du nom du locuteur ni de toujours reconnaître sa voix sur bande par la suite. Là où le locuteur peut être identifié, alors, son code suit la citation notée. Là où le code du locuteur n'accompagne pas une citation, c'est que le commentaire ressort pendant une plénière et que l'identité du locuteur ne peut pas être précisée. L'Annexe 5 présente le schéma complet des catégories repérées de la transcription de la réunion.

Cette étape du travail utilise toujours le même processus: chaque raison différente contribué au cours de la réunion, enregistrée sur bande et notée dans le procès-verbal forme une nouvelle catégorie. Annexe 5 délimite le regroupement de commentaires propres à chacune des catégories.

Il est très important, cependant, de différencier deux types généraux de commentaires qui ressortent pendant la réunion. D'une part, il y a les explications des raisons qui motivèrent la décision d'inscrire les enfants à l'école catholique. Ces remarques, qui constituent les réponses à la question un, se trouvent dans Annexe 5. De l'autre part, les parents signalent aussi au cours de la discussion les qualités attrayantes des écoles catholiques. Il faut souligner que les parents se sont rendu compte de ces qualités seulement grâce aux expériences personnelles de vie scolaire vécues à l'école catholique. Ces expériences eurent lieu en un deuxième temps, une fois que l'inscription de l'enfant fut un fait accompli. Ces observations appartiennent plutôt à la question deux.

L'analyse de la réunion abordée dans ce chapitre comprend alors trois parties: d'abord, la description des catégories; ensuite, les réponses à la question deux, et enfin, les résultats de la deuxième étape du projet, celle de l'échelonnement des catégories de la part des parents.

4.2 La question un

La question un demande aux parents d'expliquer les raisons pour lesquelles ils avaient choisi d'inscrire leurs enfants à une école catholique.

Vous avez l'option d'envoyer votre (vos) enfant(s) à l'école publique. Pour quelles raisons avez-vous choisi d'inscrire vos enfants à l'école catholique?

(You have the option of sending your child(ren) to a public school. What might be the reasons which influenced you to send them to the Catholic school?)

Le Tableau 7 présente la catégorisation des commentaires provenant de la question un, en ordre de fréquence de répliques.

Tableau 7
Facteurs influençant parents non-catholiques à envoyer leurs enfants à une école catholique, en ordre de fréquence de répliques
A L'insatisfaction avec le système public
B L'ambiance religieuse (liturgies, concordance de l'année liturgique)
C La fraternité
D La proximité de l'école
E Les cours de religion
F La discipline
G Les groupes d'amis
H La petite taille de l'école
I Une philosophie homogène claire qui gouverne la population scolaire
J Les qualités de l'école particulière où l'on considère inscrire ses enfants
K La participation des parents
L Le maintien de pratiques traditionnelles
M Le curriculum et programmes
N L'intuition

Le Tableau 7 démontre que beaucoup de parents expriment une insatisfaction à l'égard du système d'éducation public. Cette insatisfaction provient essentiellement de trois facteurs. D'abord, deux écoles publiques locales avaient fermé au cours des dernières années. Deux parents furent impliqués directement dans la lutte contre cette fermeture (R1, R5). Des sentiments d'amertume demeurent encore. Sensible, lui, aux rumeurs d'encre plus de fermetures, un autre parent (R7) décida d'envoyer ses enfants à l'école catholique.

En un deuxième temps, les parents s'avèrent douteux de la qualité des écoles publiques. Ils ne démontrent aucune confiance dans ce système, parfois à cause d'une expérience personnelle malheureuse (R3, R4, R13). Dans d'autres cas, c'est la réputation incertaine de l'école publique que ces parents craignaient quand ils faisaient le choix d'école pour leurs enfants (R13, R12F). La préférence des enfants (R10) et la perception d'un manque de prière (R8, R12M) et de moralité (R3F) furent d'autres considérations qui entrèrent en jeu.

Une variété de raisons moins fréquemment citées forme le troisième facteur se rapportant à l'insatisfaction à l'égard des écoles publiques. Un parent constate que les parents ne faisaient pas partie intégrante de l'éducation dans le système public et que leurs opinions n'étaient pas valorisées (R13). Pour un autre, s'étant renseigné auprès de la direction de trois écoles publiques locales, le manque de service d'autobus fut un désavantage (R14). Une population scolaire élevée l'inquiéta aussi.

Une deuxième catégorie de réponses porte sur l'ambiance religieuse de l'école catholique. Pour certains parents, les valeurs chrétiennes préconisées dans l'école catholique leur sont très importantes (R6, R10, R13). Ils ont la

sécurité de savoir que les enseignants possèdent ces mêmes valeurs (R8). Plusieurs parents pour qui la religion est l'axe de la famille apprécient aussi que le calendrier liturgique suivi à l'école catholique est identique à celui qu'ils vivent chez eux (R5, R8, R9). Ils trouvent que les enfants sont orientés vers les origines religieuses des fêtes telles que Noël et Pâques (R6, R8), ce qui combat l'accent séculier de la culture contemporaine. En plus, l'ambiance religieuse renforce à l'école les valeurs que les parents essaient d'inculquer à la maison (R7, R8, R12F, R13).

L'ambiance chrétienne donnerait naissance, selon les parents, à une troisième qualité importante pour eux dans les écoles—la fraternité. Les parents s'attendent que, dans une école catholique, les élèves se respecteraient davantage (R13, R7, R8, R9). Un parent ressentit cette atmosphère lors d'une première visite exploratoire à l'école (R3). Pour un autre parent, un facteur, une expérience indirecte vécue pendant son travail le convainquit de l'existence véritable de ce respect dans les écoles catholiques. Au cours de son travail, il avait souvent l'occasion de passer à côté des cours d'école en livrant le courrier.

Quand on passait près des cours d'école à la récréation près d'une école catholique, on n'entendait pas de jurons. . . On n'entendait pas d'enfants jurer et la méchanceté malicieuse des enfants les uns envers les autres (R11).

Quatrièmement, la proximité de l'école catholique fut un autre facteur important dans le choix de l'école catholique. Cinq parents indiquent que la proximité de leur domicile à l'école catholique influença leur décision (R2, R6, R7, R8, R12). Parent 6 déclare même, «J'ai honte de l'admettre, mais nous avons choisi l'école à cause du lieu.» Deux parents affirment catégoriquement, cependant, que la proximité de l'école catholique n'était pas un facteur pour eux. Pour R9, l'école catholique était beaucoup plus loin; c'était l'école

publique en effet qui était en face de leur domicile. Parents 13 indiquent aussi que la proximité ne joua pas de rôle dans leur prise de décision.

Plusieurs parents inscrivent leurs enfants dans l'école catholique pour profiter des cours de religion (R2, R5, R4). Pour un autre couple, l'aspect religieux se manifeste aussi dans l'orientation des manuels de classe, surtout ceux qui portent sur la sexualité. Parent R10 donne cet exemple:

Un exemple [de la formation chrétienne est] l'année dernière quand mon fils en quatrième année a apporté son guide accompagnant le livre de sexualité à la maison; le guide commence avec une phrase comme, Chaque humain a une dignité parce que nous avons tous été créés dans l'image de Dieu. Et je me suis dit, s'il était dans le système public, ils seraient en train de lui montrer comment utiliser les préservatifs.

Les cinq raisons principales pour lesquelles les parents inscrivent leurs enfants dans une école catholique sont donc l'insatisfaction avec le système public, l'ambiance religieuse à l'école catholique, la fraternité parmi les élèves, la proximité de l'école catholique, et les cours de religion. Les parents présentent aussi d'autres raisons au cours de la discussion, mais celles-ci se répètent moins fréquemment. Quatre parents citent la discipline plus exigeante de l'école catholique comme facteur important (R3, R4, R7, R13). Un père (R4), ancien militaire, raconte ses expériences auprès des adolescents lors de présentations à diverses écoles secondaires. A son avis, les élèves des écoles catholiques sont plus polis, plus accueillants. «Ils me parlaient ouvertement, dit-il, et ils n'étaient pas . . . je ne sais pas de quelle autre façon l'exprimer, . . . vulgaires.»

En plus de discipline, les parents recherchaient une philosophie homogène claire qui gouvernerait la population scolaire entière: le personnel professionnel, les concierges, les secrétaires, les aides, ainsi que les élèves. Un couple (R13) exprime sa conclusion que, puisque l'église catholique sanctifie le mariage et la famille, l'école catholique valoriserait la famille

traditionnelle et elle encouragerait sa participation à l'école. Cet aspect de l'identité catholique est très important pour ce couple.

La participation de parents dans la vie scolaire constitue en effet une qualité importante non seulement pour famille R13, mais aussi pour famille R14 qui signale sa satisfaction de pouvoir examiner les manuels et les cahiers d'exercices à son bon vouloir.

Les participants au projet trouvent aussi dans le système catholique des écoles plus petites et un rapport enseignant / étudiant peu élevé (R2, R4F, R13). Parent R4F attribue même les difficultés que ses enfants avaient éprouvées à l'école publique, à la population estudiantine nombreuse. Quand ses enfants assistaient à une école publique plus petite, tout s'était bien passé. Deux familles (R3F, R13) indiquent que les programmes d'études et les activités parascolaires avaient joué un rôle dans la prise de décision.

A part de la population estudiantine peu élevée de l'école, le fait que les amis de l'enfant fréquentaient l'école catholique entra en jeu pour quelques parents (R1M, R7, et R4F). D'autres parents valorisaient le maintien de pratiques traditionnelles, telles que la prière et l'hymne national (R4M et R12M), pratiques que, selon eux, le système public ne pouvait plus continuer, plus par contraintes politiques que par manque de volonté.

Les qualités spécifiques de l'école particulière, élémentaire ou secondaire, où ils considéraient inscrire leurs enfants influencèrent aussi la décision des parents de choisir une école catholique. Prenant à coeur l'éducation de leurs enfants, les parents s'étaient bien renseignés auprès des écoles en question (R8, R9, R3). Ils avaient visité les écoles; ils avaient parlé aux directeurs et aux enseignants. Ils s'avéraient sensibles aux impressions générales que donnaient les écoles. En effet, cette sensibilité devint un facteur

important pour une famille (R13) : l'intuition, le sens que la bonne décision avait été prise.

Un obstacle demeurait encore, en dépit de toutes ces raisons positives-- des avantages du calendrier liturgique et des histoires bibliques universelles, de la prière et des valeurs dites plutôt chrétiennes que catholiques, des attentes du système catholique au sujet de fraternité, d'ambiance ou de discipline fondées sur des enquêtes personnelles ou sur la recommandation d'amis. L'aspect purement religieux portant sur la doctrine catholique causait des difficultés. Dans plusieurs cas, c'est le caractère catholique même de l'école qui rendit la décision pénible. Des familles d'origine fondamentaliste et une autre où le père est ministre luthérien craignaient des conflits dans la programmation des cours de religion (R3F, R8). D'autres luttèrent contre des préjugés ancrés depuis l'enfance. Un père se rappelle les bagarres avec les gars catholiques (R12M). Dans d'autres cas, soit l'un ou l'autre membre du couple avait besoin d'être convaincu de la sagesse de la décision. Pour les parents convoqués à cette réunion, la décision d'inscrire leurs enfants à l'école catholique fut prise sérieusement, avec beaucoup de recherche et de consultation et même de trépidation. Ce choix les obligeait souvent de surmonter des attitudes négatives et provinciales envers les catholiques et de se lancer dans l'inconnu.

Dans tous les cas, cependant, cette décision d'inscrire les enfants dans une école catholique fut rassurante et heureuse. Faisant partie de la vie quotidienne d'une école catholique, ces parents virent renforcer les premières impressions résultant de leurs recherches. A partir de leurs nouvelles expériences dans le système catholique, ils arrivèrent à d'autres conclusions vis à vis le système catholique. Ils étaient aussi heureux de les articuler en

réponse à la question deux: A votre avis, qu'est-ce que seule une école catholique peut offrir à votre enfant ?

4.3 La question deux

Ayant fait alors depuis quelque temps l'expérience du système catholique, les parents sont en mesure d'indiquer, à leur avis, ce que seule une école catholique peut offrir à l'élève. Tableau 8 représente leurs commentaires.

Selon un couple (R13), l'école catholique peut offrir à ses clients une continuité de convictions chrétiennes. A son avis, ces convictions incarnées dans les enseignants assurent à l'enfant une stabilité qu'une école publique ne peut même pas concevoir étant donné les divergences de pensée parmi les membres de leurs personnels enseignants. Cette stabilité est renforcée dans la mesure où la doctrine chrétienne préconisée par l'église catholique est aussi inculquée à la maison. Un autre parent (R11) indique que, pour lui, l'école catholique n'est pas autant séparée qu'elle est différente. Elle est en effet un refuge pour les parents qui désirent «une éducation séparée, fondée sur la Bible, et chrétienne.» (R11)

Pour un autre parent (R7), l'enseignement de la religion, les cours d'Education chrétienne, et la moralité se rattachent à ces convictions chrétiennes. Ce parent s'attend aussi à ce que la discipline à l'école catholique soit plus sévère. Ces conclusions découlent tout naturellement pour lui étant donné les principes chrétiens qui forment les fondements de l'école.

Ces mêmes principes chrétiens suggèrent à ce même parent (R7) qu'il peut anticiper une fraternité, un esprit d'amour dans l'école catholique, qu'il ne trouverait pas nécessairement à l'école publique. Abordant ce même point, un

Tableau 8
Bienfaits que seule l'école catholique peut offrir
1. une continuité de convictions
2. l'enseignement de la religion
3. la moralité
4. la discipline
5. la fraternité
6. un moyen de réaliser son potentiel
7. de plus petites classes
8. une attention individualisée
9. des enseignants engagés
10. des attentes exigeantes
11. la valorisation des parents
12. la valorisation des points forts de l'enfant
13. une façon de penser menant à l'autonomie
14. une orientation positive

autre parent (R8) indique que cette fraternité provient de la formation chrétienne commune que ces enfants partagent tous. Ils sont tous à l'aise dans une ambiance qui valorise la religion. Se retrouvant chez un ami où la prière avant

le repas est une pratique quotidienne, par exemple, ils ne seraient pas du tout gênés. Cette ouverture inconsciente aux habitudes d'autrui encourage donc la fraternité.

La continuité de convictions, ainsi que les principes religieux de moralité et de fraternité qui s'ensuivent, ne constituent cependant que quelques-uns des bienfaits d'une école catholique. Cette école représente aussi pour un parent un véhicule qui accorde à l'enfant de cette époque la possibilité de réaliser son potentiel (R13). Selon cet individu, le système public ne peut plus offrir une éducation de qualité. Il cite des déficiences administratives comme cause.

La perception d'un autre parent (R4) est que le nombre d'élèves par classe est moins élevé dans l'école catholique. Il maintient que, grâce à ce facteur, la discipline ne pose pas autant de difficulté pour l'enseignant. Celui-ci est alors libre de se concentrer plus sur les tâches pédagogiques de l'enseignement, et d'accorder plus d'attention individualisée à ses élèves. Pour un autre parent (R14), cette attention se manifeste lors de la mort subite de sa mère. L'enseignante de sa fille choisit de discuter la mort en classe à ce moment-là. En plus, elle téléphone fréquemment à cette mère pour l'informer de l'adaptation de sa fille, et pour s'assurer que la mère elle aussi va bien. Ce parent souligne qu'elle n'oubliera jamais cette enseignante.

Un tel personnel plus engagé est encore un autre bienfait des écoles catholiques. Plusieurs parents signalent que les enseignants de leurs enfants se dévouent au delà de leurs tâches pédagogiques prescrites. En parlant aux enseignants, ils ont l'impression que les tâches souvent perçues comme particulièrement ardues, telles que la préparation de cours ou la surveillance des enfants pendant l'heure du dîner, ne sont pas accablantes pour les

enseignants qu'ils connaissent. Un parent commente: «Ils ne semblent pas s'inquiéter de choses [surveillance, préparation] comme ça.»

Un parent (R11) indique qu'à son avis, on a des attentes plus exigeantes des enseignants dans une école catholique. Il ajoute que ces attentes s'étendent aussi aux élèves et aux parents. La chose merveilleuse, ajoute-t-il, est que ces trois groupes combient toutes ces attentes simplement parce qu'elles existent.

Dans une école catholique, les parents retiennent le sens de faire partie intégrante de l'éducation de leurs enfants (R14). Une mère mentionne que jamais ne s'est-elle sentie aussi impliquée dans l'éducation de son enfant que depuis qu'elle fait partie d'une école catholique. Elle apprécie particulièrement que sa fille est surveillée de près et qu'elle est guidée. Une autre (12W) dont la fille souffre du Désordre de la déficience d'attention (DDA) dit qu'elle se sent à l'aise de contacter les enseignants n'importe quand pour discuter du progrès de son enfant.

Non seulement les enfants sont-ils surveillés et guidés, ils sont aussi valorisés pour les qualités spéciales qui les différencient des autres. Leurs point forts sont affermis, leurs faiblesses perçues comme points de départ vers l'épanouissement au lieu de lacunes à ridiculiser. A l'école publique, précise une mère (R3F), il n'y avait rien pour les enfants non-sportifs. A l'école catholique, son fils est encouragé à développer ses points forts.

Pour d'autres parents, les avantages de l'école catholique dépassent même les questions de discipline ou d'attention personnelle ou d'engagement. Ils veulent profiter de l'occasion d'ancrer leurs jeunes à des convictions religieuses (R4M & R4F). Ils espèrent que les enfants pourront par la suite faire

leur propre choix, c'est à dire, développer une autonomie, à partir d'une façon particulière de penser.

Enfin, vers la fin de la réunion, un parent met le doigt sur ce qui, pour lui, comprend le grand atout des écoles catholiques.(R10) De ce système scolaire, ses enfants imbibent la notion de l'espoir en l'avenir. Au lieu de chercher une signification pour leurs vies auprès des psychiques, ils grandissent avec des valeurs solides. En vivant les principes qu'ils apprennent à l'école, les enfants développent une confiance dans le monde qui les entoure.

Les parents convoqués à cette réunion délimitent alors quatorze différences entre les systèmes d'école catholique et publique. A leur avis, l'école catholique répond à certains besoins de formation religieuse que l'école publique, à cause de son mandat, ne peut pas aborder. Selon eux, l'école catholique semble même mieux combler les tâches communes aux deux systèmes. Ils mettent en relief surtout celles qui sont pour eux les plus évidentes: un rôle actif pour les parents, l'attention individualisée, le personnel enseignant et les exigences pédagogiques.

Les commentaires que partagent les parents au cours de cette réunion reflètent bien sûr des valeurs et des opinions formulées bien avant la réunion à partir de leurs expériences dans le système scolaire catholique. Ces commentaires représentent en fait les attitudes et les opinions que les parents apportèrent à la réunion. Pendant les mois précédant la deuxième étape de l'étude, cependant, celle où les parents échelonnent la liste cumulative de facteurs pour lesquels ce groupe de non-catholiques choisirent d'inscrire leurs enfants dans une école catholique, les parents eurent le temps de réfléchir de nouveau sur la question des écoles catholiques dans le contexte des affirmations relevées à la réunion. Par conséquent, au cours de la deuxième

étape de l'étude, des nuances subtiles mais révélatrices se manifestent dans l'attitude des parents envers l'école catholique.

4.4 Etape 2

Quatorze facteurs indiquant les raisons pour lesquelles ce groupe de parents non-catholiques choisissent d'inscrire leurs enfants dans une école catholique ressortent de la réunion. Le Tableau 9 les récapitule.

Une fois la transcription du procès-verbal de la réunion complétée et la catégorisation terminée, les quatorze parents qui participent soit en assistant à la réunion même, soit en rédigeant une lettre, reçoivent une lettre délimitant les facteurs et les priant de les échelonner.³ Treize parents répondent.

Le Tableau 10 note les priorités que les parents accordent à chaque facteur. Ce tableau cumulatif étale ces priorités telles qu'indiquées sur les fiches de réponse. Il s'agit maintenant d'utiliser ces données pour placer les facteurs en ordre décroissant d'importance. Il faut d'abord établir un barème de comparaison afin de calculer l'importance relative de chaque facteur parmi les quatorze relevés. Dans cette étape de l'étude, les facteurs qui apparaissent au moins six fois parmi les sept premiers échelons sont mis en évidence. Le Tableau 10 indique justement les facteurs obtenant cette fréquence de mention: au moins six fois parmi les sept degrés les plus importants.

³Une copie de la lettre envoyée aux parents se trouve à l'Annexe 6.

Tableau 9**Facteurs influençant les parents non-catholiques à inscrire leurs enfants à une école catholique****A L'insatisfaction avec le système public****B L'ambiance religieuse (liturgies, concordance de l'année liturgique)****C La fraternité****D La proximité de l'école****E Les cours de religion****F La discipline****G Les groupes d'amis****H La petite taille de l'école****I Une philosophie homogène claire qui gouverne la population scolaire****J Les qualités de l'école particulière où l'on considère inscrire ses enfants****K La participation des parents****L Le maintien de pratiques traditionnelles****M Le curriculum et les programmes****N L'intuition**

Tableau 10

L'échelonnement de facteurs par participants

Parents	#1	#2	#3	#4	#5	#6	#7	#8	#9	#10	#11	#13	#14	
Facteur														Totaux de fréquence
A La proximité de l'école	4	2	7	6	12	1	1	1	13	6	13	13	10	6
B Les cours de religion	12	11	14	8	4	13	2	2	7	2	4	12	6	6
C Une philosophie homogène	6	6	8	13	6	11	4	10	4	1	2	6	3	7
D La petite taille de l'école	11	3	11	1	6	6	2	4	12	11	11	2	2	6
E L'insatisfaction	2	14	2	6	11	12	14	14	2	9	12	1	13	5
F L'ambiance religieuse		13	10	14	6	14	6	3	1	3	6	11	8	6
G Les qualités de l'école discutées	3	4	4	11	7	4	10	13	11	12	1	8	8	6
H La fraternité	6	10	6	6	2	10	7	6	6	6	9	10	14	4
I La participation des parents	13	6	12	12	10	7	6	11	9	14	6	7	4	4
J Le maintien des pratiques	10	7	10	3	1	6	3	6	3	4	10	3	7	10
K L'intuition	6	6	1	7	13	2	14	7	6	7	14	9	11	6
L La discipline	6	6	5	4	6	6	6	6	10	6	6	4	12	6
M Le groupe d'amis	1	12	13	2	14	6	3	12	14	13	7	14	6	6
N Le curriculum	7	1	6	10	3	3	6	6	6	10	3	6	1	6

Ces facteurs se retrouvent délimités en ordre décroissant au Tableau

11. Ce tableau met aussi au point l'indice de fréquence de répliques de ces facteurs.

Tableau 11

Critères remportant une fréquence de répliques de six mentions parmi les sept premiers échelons, avec médianes

	Priorité sur 7		1	2	3	4	5	6	7	
Code	Facteur	# Totale								Médiane
J	Les pratiques traditionnelles	10	1	0	4	1	0	2	2	6
K	L'intuition	8	1	1	0	0	3	0	3	7
L	La discipline	8	0	0	0	2	3	3	0	6
N	Le curriculum	8	2	0	3	0	1	1	1	6
A	La proximité de l'école	8	3	1	0	1	1	1	1	6
C	Une philosophie homogène	7	1	1	1	2	1	1	0	6
	La petite taille de l'école	6	1	3	1	1	0	0	0	8
	L'ambiance religieuse	6	1	0	3	0	1	2	0	7
G	Les qualités de l'école discutées	6	1	0	1	3	0	0	1	8
M	Le groupe d'amis	6	1	1	1	0	1	1	1	12

La médiane de chaque facteur, calculée sur le totale de treize répliques, donne encore un autre indice de l'importance relative des facteurs classifiés dans cette dernière étape de l'étude.

Certaines tendances se révèlent.

1. Premièrement, le facteur de l'insatisfaction avec le système public, mentionné treize fois lors de la réunion, n'est cité que cinq fois parmi les sept premiers choix.
2. De même, la fraternité s'avérait importante aux parents au début, avec six indications au cours de la réunion. En fin de compte, cependant, ce facteur n'apparaît que quatre fois dans les sept premiers échelons, et a une médiane de huit.

2. Le lieu, mentionné cinq fois au cours de la réunion même, apparaît huit fois parmi les sept facteurs les plus fréquents. La médiane, six, est aussi des plus élevés.
3. Le maintien de pratiques traditionnelles, cité deux fois au cours de la réunion, obtient la médiane de six et reçoit dix mentions parmi les premiers sept échelons.
4. La discipline, d'importance assez considérable lors de la réunion avec cinq indications, retient aussi cette importance au cours de l'échelonnement final avec huit mentions parmi les sept premiers échelons et une médiane de six.
5. De même, le facteur du groupe d'amis, relevé quatre fois initialement, finit parmi les facteurs les plus importants avec six mentions parmi les sept premières raisons, et donne une médiane de douze.
6. C'est aussi le cas avec le facteur de philosophie homogène qui se range neuvième en fréquence de mentions après la réunion. Lors du classement final, il obtient une médiane de six avec sept mentions parmi les sept premiers échelons.
7. Curriculum et programmes et intuition, peu importants lors de la réunion avec seulement deux et une seule mentions respectivement, montent à huit indications parmi les premiers sept. Leurs médianes de six et sept respectivement se rangent aussi parmi les plus hauts.

En somme, les tendances évidentes notées ci-dessus font réfléchir. Les facteurs de lieu, de discipline, et de philosophie homogène claire s'avèrent toujours plus ou moins constantes. Dans les mois qui s'écourent entre la réunion et la dernière classification, cependant, les attitudes des parents envers le maintien de pratiques traditionnelles, le curriculum, et l'intuition changent beaucoup. Encore plus remarquable, le facteur de l'insatisfaction avec le

Le système public diminue en fréquence de mention. Tellement important lors de la réunion, celui-ci s'avère beaucoup moins révélateur dans le classement final avec une médiane de onze.

Les raisons pour ces changements d'attitude invitent la réflexion. La conclusion traitera justement de cette question. Il sera aussi important à ce moment-là de résumer les raisons pour lesquelles ces parents choisissent d'inscrire leurs enfants dans une école catholique, et de comparer ces raisons à la mission de l'école catholique telle que précisée dans le premier chapitre.

CHAPITRE 5

CONCLUSION

La conclusion de ce projet entame trois grandes étapes. Elle doit en un premier temps offrir une explication possible pour les changements dans les attitudes des parents, changements qui se produisent entre la réunion et l'échelonnement final de facteurs. Elle doit aussi résumer les raisons relevées au cours du projet pour lesquelles des parents non-catholiques choisissent d'inscrire leurs enfants dans une école catholique. En fin de compte, elle doit comparer ces raisons aux grands buts de l'éducation chrétienne délimités dans le premier chapitre.

D'abord, à quoi attribuer le changement des priorités des parents noté au cours du dernier chapitre? La dynamique de la réunion elle-même joua peut-être un rôle critique. Les parents convoqués à la réunion prirent leur décision initiale seul, après s'être renseignés auprès d'amis, ou d'éducateurs. Ils évaluèrent cette décision selon l'adaptation et la performance de leurs enfants. Ils n'avaient jamais eu préalablement l'occasion d'en discuter à fond avec d'autres parents dans une situation semblable. Les idées décelées au cours de la réunion modifièrent peut-être leur point de vue. Elles les orientèrent plus vers les aspects positifs d'une décision qui avait quelques fois pris racine dans le négatif et l'insatisfaction. Ayant vécu l'expérience de l'école catholique et en ayant discuté avec leurs homologues, ils se sentirent revendiqués et valorisés. Ils quittèrent la réunion confiants de leur décision qui, dans plusieurs cas, était le résultat de délibérations très pénibles. En effet, ils profitèrent de

leur participation à un projet de mémoire d'une étudiante qu'ils ne connaissaient pas.

Sans doute, de toutes les raisons relevées pour lesquelles les parents non-catholiques consultés inscrivent leurs enfants dans une école catholique, l'insatisfaction avec le système public est la plus importante. L'ambiance religieuse, c'est à dire, les liturgies, la concordance de l'année liturgique avec le calendrier liturgique protestant suivi à la maison, s'avère aussi critique. La proximité de l'école catholique est le seul facteur de rigueur pour quelques parents tandis que les cours de religion, une discipline plus exigeante, les groupes d'amis, et la petite taille des écoles entrent aussi en jeu pour d'autres. Ce sont des raisons essentiellement très pratiques.

La deuxième étape du projet, celle de l'échelonnement des facteurs, relève, cependant, d'autres raisons aussi importantes mais peut-être un peu plus nébuleuses. Au cours de cette deuxième partie, les parents entament le maintien de pratiques traditionnelles telles que la prière et l'hymne national comme le facteur le plus important qui influença leur décision. L'intuition, la discipline, le curriculum, la proximité de l'école et une philosophie homogène claire et commune comptent aussi parmi les raisons signalées le plus souvent pour l'inscription des enfants dans une école catholique. Ces raisons, citées après la réunion et après une expérience personnelle avec l'école catholique, reflètent peut-être aussi autant les bienfaits qu'ils trouvèrent là que les raisons pour lesquelles ils la choisirent.

En effet, il y a concordance surprenante entre la liste des avantages que peut offrir une école catholique, c'est-à-dire, les réponses à la question deux, et la catégorisation d'étape deux. En réponse à la question de ce que seule l'école catholique est en mesure d'offrir à l'enfant, les parents indiquent que

l'école catholique peut offrir une continuité de convictions chrétiennes qui renforcent la philosophie de rigueur dans les foyers. Ils citent aussi l'enseignement de la religion, la moralité et la discipline comme atouts importants. Ils donnent l'impression d'avoir recherché et enfin d'avoir trouvé un moyen de se détacher du sécularisme et de protéger leurs enfants contre une culture populaire de violence, de vulgarité, et d'indifférence qui menace de détruire leur mode de vie.

C'est précisément cette opposition à la culture de l'époque que les auteurs identifient comme une des quatre qualités idéales d'une école catholique. Selon eux, l'école catholique doit fournir une alternative à la culture consummatrice de la société. Les parents impliqués dans ce mémoire partageront leurs expériences personnelles à ce sujet. Ils révélèrent que les élèves d'une école catholique étaient plus polis, plus respectueux, que le langage sur le terrain de jeu n'était pas offensif. Ils indiquèrent aussi qu'ils aimaient le maintien de pratiques traditionnelles ainsi que l'accent sur l'aspect religieux des fêtes. L'école catholique telle que perçue dans ce mémoire se conforme alors à la quatrième des qualités idéales identifiées dans le premier chapitre (le Tableau 2) et reprises ici:

- 1. une atmosphère qui privilégie la dignité de la personne;**
- 2. une importance primordiale accordée au concept de soi de la personne;**
- 3. un programme d'études intégrant les valeurs chrétiennes dans toutes les matières;**
- 4. une alternative à la culture consummatrice de la société.**

Il y a aussi concordance entre les commentaires des parents et les trois autres qualités citées ci-dessus.

L'atmosphère des écoles catholiques en question privilégie-t-elle la dignité de la personne? Encore une fois, les anecdotes des parents renforcent cette qualité. Une mère raconte que sa fille affligée de DDA est permise de répondre oralement aux questions écrites ou de ne préparer qu'une version d'une rédaction, au lieu d'un brouillon en plus. Une autre révèle qu'une enseignante discute la mort en classe lors de la mort subite de la mère de ce parent. Ces exemples indiquent que la dignité de la personne constitue en effet une priorité des écoles catholiques représentées dans ce projet.

En un troisième temps, le développement d'un bon concept de soi doit avoir une importance primordiale dans la mission de l'école catholique. Encore une fois, les parents racontent des incidents qui démontrent que les écoles catholiques prennent cette responsabilité à coeur. Une mère indique que son fils non-sportif se sent valorisé à son école. Il est invité à participer à des équipes sportives en dépit de ses lacunes dans ce domaine-là. En plus, ses faiblesses ne sont pas ridiculisées; elles sont au lieu seulement identifiées comme point de départ vers le progrès. Son concept de soi se voit rehaussé.

Enfin, l'école catholique doit intégrer les valeurs chrétiennes dans toutes les matières du programme d'études. Un seul exemple de la culture de cette qualité ressort de la discussion. Pour un parent, la présence de valeurs chrétiennes dans le programme d'études se manifeste dans le guide accompagnant le livret portant sur la sexualité. Ce guide commence avec une déclaration de la création de l'être humain dans l'image de Dieu.

Ces parents, alors, vivent l'expérience des qualités idéales de l'école catholique que les auteurs et les religieux préconisent. Ils trouvent à l'école catholique une alternative à la culture de la société; ils ressentent une ambiance qui privilégie la dignité de la personne; ils voient valorisé le concept

de soi de leurs enfants, et ils apprécient l'intégration des valeurs chrétiennes dans au moins un programme d'études. Ce sont des parents heureux du choix qu'ils firent.

En somme, ce mémoire comble les buts modestes qu'il s'était fixés. Il cherchait simplement de voir pourquoi un groupe de parents non-catholiques choisiraient une école catholique pour leurs enfants. Les facteurs ressortant des discussions subséquentes révèlent des raisons à la fois pratiques et plus abstraites. Les commentaires des parents démontrent aussi qu'une différence entre les écoles catholiques et les écoles publiques existe véritablement. En plus, dans la mesure où il y a concordance entre ces commentaires et les anecdotes qui les accompagnent, et les quatre qualités idéales des écoles catholiques, l'école catholique elle-même est valorisée. Son identité distincte est revendiquée. A l'époque de coupures budgétaires et de fermetures d'écoles, de réévaluation du mandat de l'école catholique et de la remise en question de son existence même, une indication d'avoir accompli sa mission lui donne un atout important. Mais la description détaillée du rôle de l'école catholique dans la vie quotidienne de familles non-catholiques que présente ce mémoire est importante pour une raison beaucoup moins pratique: elle évoque le côté humain d'une question trop souvent académique.

REFERENCES

- Bauch, Patricia (1986). On the Importance of Catholic Schools. *Today's Catholic Teacher*, avril, 1986.
- Bempechat, Janine, E. Drago-Severson et Linda Dinndorf (1994). Parents Assess Catholic Schools. *Momentum*, février / mars, 1994.
- Benson, Peter et Marilyn Miles McMillen (1991). Private Schools in the U. S.A: Statistical Profile with Comparisons to Public Schools. U. S. Department of Education. ED 331 047.
- Benson, Peter, Dorothy Williams et Robert Yeager (1984). Study Assesses Quality of Catholic Schools. *Momentum*, septembre, 1984.
- Bergerman, Denis B. (1993, le 15 mars). Why Insist on Separate Schools? *Prairie Messenger*.
- Bleich, Russell (1984). Teachers and Teaching: What Makes Catholic Schools Different? *Momentum*, septembre, 1984.
- Blevins, Kevin (1993, le 21 juin). Merger Savings Debated. *Regina Leader Post*.
- _____ (1993, le 22 juin). Dual Schools Origins Traced. *Regina Leader Post*.
- _____ (1993, le 23 juin). Public, Catholic Pupils Together. *Regina Leader Post*.
- _____ (1993, le 24 juin). No Apologies for Northwest School. *Regina Leader Post*.
- Bryk, Anthony, et Peter Holland (1984). Research Provides Perspectives on Effective Catholic Schools. *Momentum*, septembre, 1984.
- Buetow, Harold A. (1970). *Of Singular Benefit: The Story of Catholic Education in the United States*. London: MacMillan-Collier.
- Charron, Rose M. (1980). Parental Perceptions of the Unique Qualities of Catholic Schools: An Exploratory Study with Implications for Teacher Formation. Ann Arbor, Michigan: University Microfilms International. Thèse de Doctorat.
- Convey, John J. (1992). Catholic Schools Make a Difference: 25 Years of Research. ED 352 301.

- Cox, Kevin (1995, le 6 septembre). Newfoundlanders Vote to Reform Education. *Toronto Globe and Mail*, 1995.
- D'Amico, Dr. Mary Jo and Don Frericks (1994). How Good are Catholic Schools? *Today's Catholic Teacher*, février, 1994.
- _____ (1994). Student Attitudes Toward their Catholic Schools. *Today's Catholic Teacher*, mars, 1994.
- _____ (1994). Teachers' Opinions about Catholic Schools. *Today's Catholic Teacher*, avril, 1994.
- _____ (1994). How Parents Rate Catholic Schools. *Today's Catholic Teacher*, septembre, 1994.
- Daughtery, Richard (1989). A Canadian and American Comparison: Church-State Constitutional Issues in Public Schooling. ED 321 346.
- De Robertis, Roma (1994, le 14 mars). Value of Catholic Schools Sressed. *Prairie Messenger*.
- Dorgan, Dennis (1993, le 15 mars). School Atmosphere Radiates Hope, Growth. *Prairie Messenger*.
- Ford, Elinor (1987). Catholic Schools . . . Still Shape Our Future. *Today's Catholic Teacher*, mai/juin, 1987.
- Francis, Leslie J. et Josephine Egan (1990). Catholic School as 'Faith Community': An Empirical Inquiry. *Religious Education*, automne, 1990.
- Gouvernement de la Saskatchewan (1978, 1986). *Education Act*.
- Guba, Egon and Yvonne Lincoln (1982). *Effective Evaluation*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Guerra, Michael, et al. (1990). The Heart of the Matter: Effects of Catholic Schooling on Student Values, Beliefs and Behaviors. ED 317 881.
- _____ (1992). Catholic Schools for the 21st Century: Executive Summary. NCEA. ED 352 300.
- Higgins, Michael, Brian McGowan, Dennis Murphy, and Larry Trafford (1991). *Catholic Education: Transforming Our World*. Ottawa: Novalis.
- Huberman, A. Michael et Matthew B. Miles (1995). *Analyse des données qualitatives: Recueil de nouvelles méthodes*. traduit par Catherine De Bracker et Vivian Lamongie. Université de Boeck.

- Kaufman, Mildred V. (1975). *Attitudinal Survey of Catholic Parents*.
Saskatoon: Saskatoon Board of Education.
- Kamin, Jonathan, et Donald Erickson (1981). *Co-operative Competition and Free Choice: Results of a Two-System Open School Enrollment Policy*.
San Francisco: Centre for Research on Private Education. ED 207235.
- Kelly, Francis D., ed. (1991). *What Makes a School Catholic?* NCEA. ED 345 967.
- Laplante, Richard (1988). *Catholic Schools Are a Uniquely Positive Heritage*.
Compass, octobre, 1988.
- Lauwers, Peter (1988). *Catholic Public Schools*. *The Catholic Trustee*,
février, 1988.
- Marsh, Herbert W (1991). *Public, Catholic Single-Sex and Catholic Co-educational High Schools: Their Effect on Achievement, Affect and Behaviors*. *American Journal of Education*, mai, 1991.
- Martin, Shane P. (1988). *Characteristics of an Ideal Catholic Secondary School*, *The Catholic Trustee*, mars, 1988.
- Matthews, Carl J. (1990). *Catholic Schools are Public!* *Momentum*,
février, 1991.
- Michaud, Pierre, Monica Heller et Pierre Quirouette (1988). *Demography and School Enrollment*. ED 320230.
- Mulligan, James T. (1990). *Evangelization and the Catholic High School*
Outremont: Novalis.
- NCEA (1992). *People's Poll on Schools and School Choice: A New Gallup Survey*. ED 358 511.
- Noonan, Brian (1991). *Discerning the Spirit*. *Momentum*, septembre, 1991.
- Pacholko, John A. (1984) *Separate Schools in Saskatchewan*. Document
présenté à une réunion de Région 3, province de la Saskatchewan.
- Parlett, Malcolm, et Garry Dearden (1977). *Introduction to Illuminative Evaluation: Studies in Higher Education*. California: Pacific Soundings Press.
- Peters, Frank and E. J. Ingram (1982). *Levels of Satisfaction with Small Catholic Schools*. Alberta Education: Planning and Research.
- Poisson, Yves (1990). *La recherche qualitative en éducation*. Sillery,
Québec: Presse Universitaire de Quebec.

- Ravitch, Diane (1992). In the Tradition of a Liberal Education. *Momentum*, avril, 1992.
- Robey, Philip (1991). Catholic Schools Make a Difference. *Momentum*, septembre, 1991.
- Royackers, Martin (1988). Catholic Schools Must Be Alternative Schools. *Compass*, octobre, 1988.
- Trafford, Larry J. (1989). Images of Leadership. *Momentum*, avril, 1989.
- Westhues, Kenneth (1985). Catholic Separate Schools: An Ambiguous Legacy. *Grail*, mars, 1985.
- Worthren, Blaine R. et James R. Sanders (1987). *Educational Evaluation: Alternative Approaches and Practical Guidelines*. New York: Longman.

ANNEXE 1

Lettre de demande de permission

Box 334,
Melville, Saskatchewan.
April 24, 1995.

Dear

I am involved in a Master's thesis on the unique identity of Catholic schools through Collège Universitaire de St-Boniface, University of Manitoba. I am requesting your help as director in obtaining the names of non-Catholic families who send their children to Catholic schools

My thesis involves identifying the factors which make Catholic schools unique. It is a case study of fifteen non-Catholic families who send their children to Catholic schools. I propose to invite one or both parents from each family to a meeting to discuss the following two questions:

To the parents:
1. You have the option of sending your children to a public school. What might be the reasons which influenced you to send them to the Catholic school?
2. What in your opinion can only a Catholic school offer your child ?

The responses and the ensuing discussion will be tape-recorded. Subsequently, the comments will be transcribed and categorized, and a list of qualities drawn.

What I would need from your office is a list of approximately fifty parents, both non-Catholic, who send their children to a separate school, elementary or secondary, including addresses and phone numbers. A letter from you authorizing this study would be helpful as well. I would include it, along with a similar letter from my thesis director, in my initial letter to parents.

A review of the literature has revealed a singular lack of current Canadian studies on this subject. As taxpayers question the duplication of educational institutions, a study pointing out the unique contributions of

Catholic schools is timely. I sincerely hope that your office will be able to⁷³
release the information I require.

I will be calling in a few days to confirm this arrangement.

Yours truly,

Yvette Beutel.

Annexe 2
Extraits de la lettre de permission de la commission
scolaire

May 25, 1995

Ms. Yvette Beutel
Box 334
Melville, SK
S0A 2P0

Dear Ms. Beutel:

In reply to your letter of May 11, 1995 I am pleased to inform you that permission is given for you to conduct research pertaining to your Master's thesis on the identity of Catholic schools.

Permission is given on the following conditions:

1. Principal participation is voluntary.
2. Individual principals and schools are not to be identified in the report.
3. The school division findings are not to be specifically reported without prior approval.
4. The executive summary (or abstract) of the findings be forwarded to us at the completion of the study.

Please contact

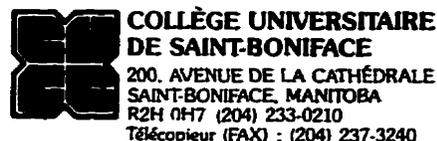
to help you facilitate your request.

I wish you success in your study.

Sincerely,

Annexe 3

Lettre d'appui du comité de mémoire



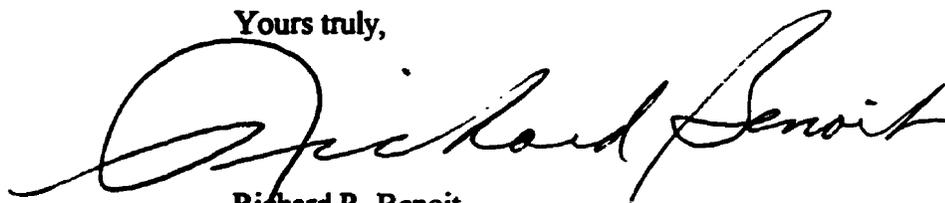
January 29, 1996

Dear Parents:

Yvette Beutel is a student registered in our Master of Education (M.Ed.) program. She has completed her coursework with high honours and is presently working on her thesis. Your cooperation and feedback constitute an important part of this thesis and we wholeheartedly invite your participation. As Yvette has stressed, we guarantee that your answers will be kept in **strict confidentiality** and will not be divulged to anyone. The overall results and conclusions will be shared with you however.

On behalf of our College (which is affiliated to the University of Manitoba), we wish to thank you for your interest and anticipated participation.

Yours truly,



Richard R. Benoit
Director of Graduate Programs

/gd

Annexe 4

Lettre d'introduction

Box 334,
Melville, Saskatchewan.
S0A 2P0
January 20, 1996.

Dear _____:

Your name has been given to me by the _____ School Board as a potential participant in a Master's thesis project concerning the singular identity of separate schools.

This project involves asking non-Catholic supporters of separate schools to answer questions dealing with the reasons for which they selected a separate school for their children's education.

As a participant in this project, you would be asked to reflect on two questions, informally note your observations, then share these opinions with fourteen other non-Catholic parents whose children attend separate schools at a meeting to be held on

Wednesday, March 6
from 7 :00 p.m. to 8: 30 p.m.

The entire meeting will be tape-recorded. Your comments will be held in the strictest confidence. Names will not be mentioned, but your comments would become part of the information to be used in the thesis.

Once the comments have been analyzed and categorized, I would be in touch with you by mail once again to ask you as well to prioritize those qualities of separate schools which arose from the meeting, and return them to me by mail. Your identity will be protected at all times.

The questions are as follows:

To the parents:
1. You have the option of sending your children to a public school. What might be the reasons which influenced you to send them to the Catholic school?
2. What in your opinion can only a Catholic school offer your child?

I have included in this package a letter of support from the Director of Education of your School District, as well as a letter of reference from my thesis director, Professor Richard Benoit of Collège universitaire de St-Boniface, University of Manitoba in Winnipeg.

Thank you so very much for your anticipated participation in this project. I look forward to speaking with you shortly over the phone to confirm your attendance at the March 6 meeting.

Yours truly,

Yvette Beutel.

Annexe 5

Catégorisation des réponses à Question 1

You have the option of sending your children to a public school. What might be the reasons which influenced you to send them to the Catholic school?

Les raisons pour lesquelles les parents non-catholiques inscriraient leurs enfants dans une école catholique, énumérées au hasard.

1--La proximité de l'école / Location

- R2--"I'm right behind the school."
- R6--"I hate to admit it, but location."
- R7--"convenience, location."
- R8--"number one is proximity."
- R12--"I guess for us location was part of it too."

2--Cours de religion / Religion classes

- R2--"wouldn't hurt to have religion classes."
- R5--"We like the Christian Ethics that's taught there."
- R5--"we're regular church goers, and the more Christian Ethics that the kids can be exposed to, the better that we liked it."
- R10--aiment l'orientation chrétienne des manuels de classes, surtout de ceux qui portent sur la sexualité.
- R4--"the religion."

3--Une philosophie homogène claire qui gouverne la population scolaire

Homogeneous philosophy in which everyone in the school is governed by the same clear set of beliefs

- R12--"everybody was going to be the same; everybody was going to be Christian."
- R13--"the Public School System had become diluted."
- R13--l'idée que, puisque l'église catholique sanctifie le mariage et la famille, l'école catholique valoriserait la famille traditionnelle et encouragerait sa participation à l'école

4--Petite taille de l'école, y compris un rapport enseignant / élève peu élevé

Smaller school and smaller classes, including low student-teacher ratio

- R2--"a lot smaller."
- R4F--"a smaller school."

R4F--"smaller public school was OK."

R13--"We desired a low teacher-student ratio."

5--Insatisfaction avec le système public
Dissatisfaction with Public School System

R1M--"really angry at the Public School Board" au sujet de la fermeture d'écoles

R5--"because our school as well closed."

R7--"rumours that _____ School was going to be closed."

R3--when "he knew he had to go back to E4, he got sick."

R3--"Anything that is taught that we don't necessarily believe is far easier to counteract at home than the opposite was true at this public school system."

R4--"I was not sending her to E4 because we had so much problems with my older boys going there.

R8--inquiets qu'il n'y a pas de prière à l'école publique.

R10--"our kids did not want to go to a public school . . . they wanted to stick with the Catholic system."

R12F--avait entendu dire que l'école publique locale n'était pas très bonne.

R12M--"just from hearing about the other schools, in the public schools. Plus they've taken a lot of things out of the public schools that they always had when I was there."

R13--"lack of discipline in Public School system which became apparent in conversations that we had had with others."

R13--pas de politique en place par rapport aux manuels sur la sexualité, tandis que dans le système catholique, les questions se rapportant à ces manuels sont référées au prêtre, et l'opinion des parents est recherchée.

R13--"earlier dealings with the public board had been lessons in frustration."

R13--"In the Public School System, with their average perimeters, all moulds were the same."

R13--"The system does not seem equipped to handle a parent that wishes to be part of their child's [sic] education.

R14--avant de choisir l'école catholique, ce couple interviewa trois écoles publiques de la région; ils ont trouvé une population scolaire élevée, et aucun service d'autobus.

R3F--"morality—we've lost that in the public school system, and I think it's a big mistake."

6--Ambiance religieuse (liturgies, concurrence de l'année liturgique)

Religious setting (mass, similar liturgical calendar)

R5--"they're allowed to be there [at mass]"

R5--"follow the Christian calendar"

R6--"I don't see any problem with being exposed to the religious aspect of it."

R6--"have Lent and Advent and know what Easter and Christmas is really all about."

R7--continue that kind of religious setting that is at home and among our friends."

R8--"reinforcement of what we believe--Ash Wednesday, Advent, mass"

R8--"teachers with Christian values"

R9--"Church calendar is the same; celebrations at school reinforce Sunday School lessons."

R10--"Christian living aspect of the separate school."

R10--"a desire for some Christian education has been fulfilled too."

R12F--"reinforced at school what they're learning in Sunday School."

R13--"the stability Faith gives you--the values."

R13--"enhance the qualities that we are attempting to engrain in the home."

7--Qualités de l'école particulière, élémentaire ou secondaire, où l'on considère inscrire ses enfants
Qualities of the particular elementary or secondary school under consideration

R8--"had heard good things about the local Catholic school . . . was impressed with the principal . . . knew no one with kids at the local public school."

R9--interviewa le directeur, et en ressortit impressionné de l'atmosphère chaleureuse dans l'école, et des rapports entre les individus dans l'école.

R3--"I was very impressed with E5, with the students, with the presentation that the teachers made, . . . talked to the teachers, talked to the principal."

8--Fraternité / Atmosphere of fellowship

R11--"when you went by a school yard at recess by a separate school you didn't hear the swearing. There was some but you didn't hear a kid was swearing and the mean nastiness from kids to one another."

R13--"we wanted an environment that would teach respect, not just for others but also for yourself."

R3--"We were impressed with the general attitude that we found when we visited the classrooms."

R9--"respect for each other."

R7--"I expect-- I'm not sure it's there--better fellowship among the students."

R8--"the way the kids interacted with each other would probably be different."

9--Participation des parents / Parental participation

R13--"wanted to work hand in hand with the system and be an integral part of our child's education."

R13--"in Catholic School System, there are on-going parental discussions, throughout the school year, where a child's [sic] progress is monitored."

R14--avaient le privilège d'examiner les manuels et les cahiers d'exercice à leur bon vouloir.

10--Maintien de pratiques traditionnelles, telles que la prière et les hymnes nationaux
Continuation of traditional practices, such as prayer and playing of national anthems

R4M--"had their prayer, and sang "O Canada."

R12M--"they've taken a lot of things out of the public schools . . . We always did the Lord's Prayer in the morning, always sang "O Canada" and "God Save the Queen" and all that kind of stuff and like they don't have that any more."

11--Intuition--sens que l'inscription à l'école catholique était la bonne chose à faire /
Intuition: sense that the decision to enrol in the Catholic School was the right one

R13--"we felt that the decision we had made was the right one."

12--Discipline / Discipline

R4--"more for the discipline aspect of it."

R4--"kids [were] . . . politer . . . they weren't . . . smart asses (I thought it must be partly because of the religion.)

R7--"I expect my kids to have a stricter discipline from this form of education."

R13--"We wanted rules--self-discipline, rules of conduct . . . both in the classroom and in the school yard."

R3--"we were impressed with the discipline" pendant la visite à l'école.

13--Les amis à l'école / Friends at that school

R1M--"mainly for the friends"

R7--"close friends with another girl who went there."

R1M--pour l'école secondaire, "would be where her friends go."

R4F--"she wanted to go where her friends were."

14--Programmes et curriculum / Program and curriculum

R3F--"Christian School didn't offer programs [the child] was interested in--no computer, no extra-curricular activities for the kids."

R13--"which school system could offer a sufficient challenge [sic] . . .

Therefore the decision was based on a scientific level such as criteria, curriculum [sic]."

Annexe 6

Lettre de catégorisation pour Etape 2

**Box 334,
Melville, Saskatchewan.
S0A 2P0
July 15, 1996.**

Despite a two-month delay, I am ready for Phase II of the thesis project on the singular identify of separate schools in which you participated last March 6.

Actually, the work of transcribing the tape of the meeting, the perusal of your letters, and the categorization of the observations which were made have kept you in my mind all this time like old friends.

Included with this cover letter is a random list of all the reasons the group members discussed at the March meeting for enrolling their children in a Catholic school.

Could I ask fifteen more minutes of your time to rate these reasons according to their importance to you in making your own decision? Rate the reason which was the most important for you #1, the next most important #2, and so on, until #13 and #14, which would be the least important factors in your decision.

Then, please write your name at the bottom of the page. I need your name only for tracking the replies. Once again, complete confidentiality will be maintained. Using the enclosed stamped, addressed envelope, return only the sheet listing the rated reasons, your name inscribed at the bottom. Should you have any questions about any part of this facet of the project, please don't hesitate to call me collect at 306-728-2776.

I would like the replies by August 1. I realize that some of you may be on holidays when this letter arrives. Should you return from holidays past the August 1 deadline, please go ahead with the rating exercise anyway, and mail the form to me as quickly as possible.

Meeting you and listening to your views and concerns regarding the education of your children has been a highlight of my thesis work. Thank you once again for the time you took from your busy lives to help me with this project.

I hope your summer has been pleasant so far, and will continue to be safe and relaxing. I am eagerly anticipating receiving your rated reasons!

Yours truly,

Yvette Beutel.

**FACTORS INFLUENCING THE DECISION OF
NON-CATHOLIC PARENTS TO SEND THEIR CHILDREN TO
CATHOLIC SCHOOLS:**

RATING SCALE

***Please use the numbers 1 through 14.**

***Use number 1 for the factor which was most important to you in making your decision.**

***Use number 2 for the next most important reason. Numbers 13 and 14, would, therefore, be applied to those reasons which played a negligible role, if any, in your decision.**

- _____ **1--Location**
- _____ **2--Religion classes**
- _____ **3--Homogeneous philosophy in which everyone in the school is governed by the same clear set of beliefs.**
- _____ **4--Smaller school and smaller classes, including low student-teacher ratio**
- _____ **5--Dissatisfaction with the Public School System.**
- _____ **6--Religious setting (mass, similar liturgical calendar)**
- _____ **7--Qualities of the particular elementary or secondary school under consideration.**
- _____ **8--Atmosphere of fellowship**
- _____ **9--Parental participation**
- _____ **10--Continuation of traditional practices, such as prayer and playing of national anthems**
- _____ **11--Intuition: sense that the decision to enrol in the Catholic School was the right one.**
- _____ **12--Discipline**
- _____ **13--Friends at that school**
- _____ **14--Program and curriculum**

Name _____